

Bulletin Municipal

2015



Neuvy Ensemble



FABIEN DUBLÉ
02 38 57 24 45

Sarl Fab Enrob' Environnement

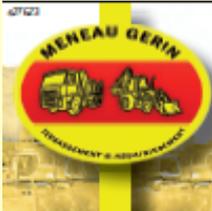
**AMÉNAGEMENT DE COUR ET D'ALLÉES
EN ENROBÉ PAYSAGER**

3, rue des Cassines - 45510 NEUVY EN SULLIAS
E-mail : fab.enrob@gmail.com - Site : fabenrob.org
SIRET 792 039 372 00018 - APE 4312 A



06.65.14.77.50
02.38.58.39.97

Muriel, à votre service !
7/7 jours - Toutes distances
Aéroports - Gares - Hôpitaux
Transports de malades assis
Conventionné sécurité sociale
commune de stationnement: Sully sur Loire



MENEAU GERIN

ZAC de la Grande Bourrellière / 45510 NEUVY-EN-SULLIAS

Tél : 02 38 58 13 10
Fax : 02 38 58 58 21

www.meneau-gerin.fr / sarlmeneaugerin@free.fr

Terrassement/Assainissement
POSE FOSSE TOUTES EAUX NOUVELLES NORMES
Sur Habitation NEUVE ET ANCIENNE
LIVRAISON (tous volumes) Sable, gravier, calcaire, terre végétale
NIVELAGE ET ÉVACUATION DE TERRE
CHEMIN D'ACCÈS PROVISOIRE AU CHANTIER
RACCORDEMENT PAVILLONS - DÉMOLITION BRH
RÉFECTION DE COUR, Pose de bordure, pavés, enrobé - DÉMOLITION
AMÉNAGEMENT ET FONÇAGE, TROU À LA TARIÈRE, CARROTAGE
LOCATIONS D'ENGINS AVEC CHAUFFEUR



SARL THENAULT

Cuisines - Escaliers - salles de bains
Fenêtres - Portes -Volets / Bois - Alu - PVC

02/38/58/15/63 ou Fax
06/76/97/13/59 02/38/58/15/63

ZA La Grande Bourrellière
45510 Neuvy en sullias

THENAULT Eric

Site: www.menuisierithenault.fr

Email: infos@menuisierithenault.fr



PLAISIR DU BOIS

Créations uniques et originales en bois

Philippe PONS
9 rue de Mont
45510 Neuvy en Sullias

Tél.: 06 82 49 02 51

Mail : plaisir-du-bois@orange.fr
<http://plaisir-du-bois.wix.com/accueil>



GARAGE NAUDIN

VENTES TOUTES MARQUES

TOURISME • POIDS LOURDS

10, route de Tigy - 45510 NEUVY EN SULLIAS

02 38 58 10 72



Gîte de Groupe RUDIOBUS

La Loire, La nature, Les chevaux...

Route des Beauvinières
45510 - NEUVY EN SULLIAS
09 52 22 06 89 - 06 86 41 29 21
f.walocq@gmail.com
www.rudibusb.com

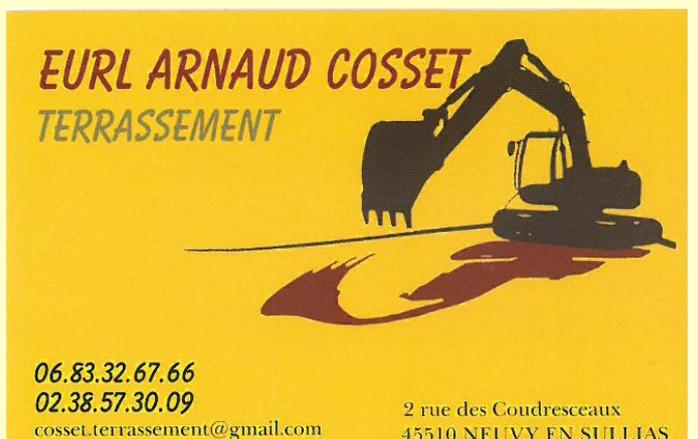


CATHY 'STYLE
Coiffure mixte

Vente de produits L'OREAL
et de bijoux fantaisie

11 bis Place du Bourg
45510 Neuvy en Sullias

02.38.58.05.22



EURL ARNAUD COSSET
TERRASSEMENT

06.83.32.67.66

02.38.57.30.09

cosset.terrassement@gmail.com

2 rue des Coudresceaux
45510 NEUVY EN SULLIAS

Mesdames
et Messieurs,

En mars 2014 vous m'avez confié pour la 3^{ème} fois la gestion de Neuvy-en-Sullias.

Entouré d'une équipe rajeunie et féminisée j'aurai à cœur de faire que notre commune traverse la crise budgétaire sans trop de problèmes.

Depuis 13 ans je n'ai pas souhaité augmenter les taux communaux des impôts. Je continuerai dans cette voie.

Le projet de construction et d'agrandissement du groupe scolaire se poursuit, le coût devrait avoisiner les 900 000€. Mais il nous faudra être vigilants et obtenir quelques subventions pour cette réalisation qui, je l'espère, sera opérationnelle à la rentrée 2017.

Le réaménagement du camping est aussi à l'ordre du jour pour cette année. La commission chargée de l'étude a déjà bien travaillé. Des dossiers ont été déposés auprès de nos parlementaires et du Feader (europe) pour avoir des aides financières.

Vous qui habitez Neuvy, faites vivre votre village en participant aux associations ou en en créant de nouvelles suivant vos hobbies. Je vous recevrai avec plaisir pour en parler.

Un marché est à l'étude, deux dimanches matins par mois de mars à septembre.

Ce marché recevra des producteurs locaux et je l'espère deviendra un lieu de convivialité et de rencontres.

Merci à tous les membres du Conseil Municipal pour leur implication.

Le Conseil Municipal Jeunes a vu le jour au mois d'octobre. Les jeunes ont participé à la décoration du bourg et de la salle des fêtes. Les conseillers juniors apprennent la démocratie et constatent qu'avoir des idées c'est bien, mais que la réalisation est plus compliquée.

Neuvy en Sullias est membre de la Communauté de Communes du Sullias.

Celle-ci travaille sur de nombreux sujets mais on s'aperçoit qu'il est difficile de travailler ensemble. C'est l'intérêt de toutes les communes qui compte et non pas l'ambition personnelle.

Nous avons mutualisé le droit du sol avec la Communauté de Communes du Val d'Or et Forêt.

Il faut travailler le schéma de mutualisation afin de permettre de mettre nos moyens techniques et administratifs au service de tous

Je vous souhaite une excellente année 2015

Hubert FOURNIER



Sommaire

Conseils municipaux.....	p 4 - 5
Les Adjointes.....	p 6 - 7
Sessions des assemblées délibérantes	p 8 - 9
Administration Municipale.....	p 10
Communauté de Communes.....	p 11
SIAEP Neuvy/Guilly.....	p 10
Tarifs communaux.....	p 11
Renseignements pratiques.....	p 14
Renseignements communaux.....	P 15
Civisme.....	p 12 - 13
Vie communale.....	p 16 - 17
Vie sociale.....	p 18 - 19
Plans de la commune.....	p 20 - 21
Vie scolaire.....	P 22 - 23
Associations.....	p 24 - 35
Sécurité.....	p 36 - 37
Démarches administratives.....	p 38 - 39
Artisans, Commerçants.....	p 40
Numéros utiles.....	p 41
Calendrier des Fêtes.....	p 42

Conseil Municipal



De gauche à droite et de haut en bas

- * Alain POMMIER - Cédric MENEAU - Josiane BORNE - Hubert FOURNIER - Edwige BLANCHARD - Jean-Marie DELANNOY - Karine SALLÉ-ANGENIARD
- * Sylvain DELAGE - Sylvie RIGARD - José SAMPEDRO - Sandrine CORNET - André DEROUET - Sandrine BIARD-BOBIN - Jean-Claude LUCAS - Émilie GUYOMARCH

Conseil Municipal Jeunes



De gauche à droite et de haut en bas

- * Sandrine CORNET (adjointe) - Anthonin Delage - Sarah Forest - Simon Galifret - Thibault Bléron - Allison Piedferré - Kiyane El Idrissi
- * Lola Guirriec - Leelou Degardin - Léandro Pinto Alves - Maxime Tan - Mathéo Meneau (Maire du Conseil Jeunes) - Noé Albisser - Romane Forest (Adjointe) - Dorine Mauduit - Lissia Ribeiro - Hubert FOURNIER (Maire)



Conseil Municipal Jeunes

La commission jeunesse de la nouvelle mandature a souhaité mettre en place un Conseil Municipal Jeunes.

Pour cela nous avons pris des infos auprès d'organismes tels que le conseil général mais aussi auprès d'autres collectivités.

Il a été décidé que les enfants seraient élus pour 1 an, que leur conseil serait composé de 15 membres, comme pour les adultes, qu'il y aurait 1 maire et 1 adjoint, si possible avec la parité, mais rien d'imposé. Un budget sera alloué à ce Conseil Jeunes pour la réalisation de projets.

Nous avons communiqué auprès des enfants par le biais des enseignantes et donc organisé les élections pour le samedi 4 Octobre dernier. 19 candidats se sont présentés. La participation a été importante et les enfants, ainsi que leurs parents, étaient satisfaits de l'organisation. En effet nous avons remis des cartes d'électeurs nominatives à chaque votant, les enfants ont procédé comme les adultes c'est-à-dire avec urne, isoloir et registre de signatures.

Beaucoup de public s'est déplacé pour le dépouillement et les 15 enfants ayant obtenu le plus de voix ont donc été déclarés élus.

Lors du premier conseil municipal, le 17 Octobre, les enfants ont alors désigné leur Maire : Mathéo Meneau et leur adjoint, qui en l'occurrence est une adjointe : Romane Forest.



Mathéo Meneau
Maire du Conseil Jeunes



Romane Forest
Adjointe

Mathéo Meneau
Maire

Nous avons alors réuni le Conseil Jeunes pour faire le point sur les idées de projets sur lesquelles les enfants souhaitaient réfléchir, les propositions ont été très variées : organisation d'un marché, améliorer les décorations du village pour les fêtes, voir pour des pistes cyclables, faire quelque chose pour le téléthon, organiser une journée pour les jeunes, une manifestation sportive pour tous, un jardin potager, revoir l'occupation du terrain multisports pour laisser plus d'accès aux plus jeunes....etc

Certaines idées ne pourront être réalisées en 1 an, durée de leur mandat, et sont lourdes à porter en terme logistique et financier ; mais sont d'ores et déjà à l'étude par le conseil municipal adulte (terrain cross dans le cadre du réaménagement de l'ancien camping par exemple).

Pour commencer nous avons impliqué les enfants dans la décoration du village pour les fêtes : des ateliers d'activités manuelles ont été mis en place pour fabriquer des décorations, puis le dimanche 30 Novembre l'ensemble des personnes présentes des 2 conseils municipaux, s'est réuni pour décorer le bourg et la salle polyvalente.

Nous retrouverons nos jeunes élus lors de manifestations dans le village. Le rendez-vous a eu lieu pour les vœux du Maire le 3 janvier.

Le prochain conseil municipal jeune aura lieu le mercredi 14 Janvier.



M. LUCAS Jean-Claude

1er Adjoint
au Maire,
(Affaires générales)
Affaires scolaires
Personnel communal

VIE SCOLAIRE

La réforme des rythmes scolaires

La mise en place de la réforme dans notre commune a débuté à la rentrée 2014.

Grâce à la mise en place, dès décembre 2013, du comité de pilotage (directrice de l'école, les représentants des parents d'élèves, des intervenants, des élus et des ATSEM, ainsi que moi-même), nous étions prêts en septembre à mener à bien ce projet en proposant des Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.) de qualité en toute sécurité. Je rappelle d'ailleurs, que ceux-ci sont ouverts à l'ensemble des enfants en toute gratuité.

Les T.A.P. offrant une ouverture d'esprit aux enfants, sont organisés à l'aide d'un planning d'activités. Celui-ci est proposé aux élèves, à chaque début de période, afin qu'ils s'inscrivent aux ateliers de leur choix. Un enfant participe à deux ateliers par semaine sur une période. Après quatre mois de fonctionnement, nous constatons que les enfants s'impliquent beaucoup dans les activités et qu'une émulation entre eux se crée. Je remercie d'ailleurs, Béatrice Nizon, en charge de l'organisation de ce temps de pause méridien et l'ensemble des intervenants, pour ce résultat positif.

La mise en place de deux services de cantine est satisfaisante pour les petits comme pour les grands. Le besoin d'une heure de garderie le mercredi midi a été assouvi par la commune. Celle-ci a pris en charge son coût jusqu'en fin d'année 2014, comme elle s'y était engagée. Le nombre d'enfant étant suffisant, l'heure est maintenue, mais aux frais des familles (tarif normal) à partir de janvier 2015.

Je remercie tous ceux qui ont contribué à la présentation d'un projet dont la qualité est reconnue de tous.

Merci aux participants du comité de pilotage, aux enseignants, aux parents d'élèves, aux intervenants ainsi qu'au conseil municipal qui a approuvé nos décisions de travail.

SICTOM

Le Sictom a décidé de mettre en place un nouveau système de financement de son service public de gestion des déchets afin d'encourager le tri et la réduction des déchets en application du grenelle de l'environnement. L'objectif pour 2015 est de proposer aux délégués du Sictom différents scénarios pour appliquer une tarification incitative effective en 2016, à partir d'une nouvelle étude d'impact.

PAYS SOLOGNE VAL SUD

L'élaboration du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) est le dossier principal. Celui-ci est un document d'urbanisme intégrateur qui tient compte du PPRI (Plan de Prévention du Risque d'inondation) et du SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux). Il a pour objectifs majeurs de fixer les orientations générales de l'espace et déterminer l'équilibre entre espaces urbains et espaces naturels. Il articule les politiques en matières d'aménagement, d'environnement, d'économie, d'habitat, d'équipement et de déplacement, et il dessine le territoire de demain au-delà des frontières communales et intercommunales.

Il deviendra le document de référence pour tous les PLU, POS et les cartes communales. Le SCOT devra être arrêté et approuvé à la fin de l'année 2017.

CCAS

Le CCAS est toujours actif au sein de la commune (repas des aînés, colis de Noël...). N'hésitez pas à pousser la porte de la mairie pour évoquer vos problèmes en toute confidentialité.

PERSONNEL COMMUNAL

Un grand merci à l'ensemble du personnel communal pour son dévouement et ses compétences avec une mention globale pour ceux qui se sont remis en cause suite à la réforme des rythmes scolaires.

VIE ASSOCIATIVE

Le comité des fêtes sera encore là en 2015, le bureau repart au complet avec enthousiasme et volonté. Venez les aider.

Nos associations sont en manque de bénévoles. Pourtant elles sont dynamiques et accueillantes alors, rejoignez-les.

Neuvysulliennes, neuvysulliens, je vous souhaite à toutes et tous, mes vœux les plus sincères de santé, bonheur et réussite à vous et vos familles.

Jean-Claude LUCAS



M. DEROUET André

2ème Adjoint
au maire,
Travaux, PAVE
(Plan d'Accessibilité à la Voirie
et des Espaces publics)

Bilan des travaux effectués en 2014

École:

- Mise aux normes de l'alarme incendie à l'école maternelle : 1414€ HT
- Remise en état de la couverture du garage (côté garderie) : 1000€ HT

Voie:

- Plateau rue des Écoles : 8032€ HT
- Rue de l'Église : 12 520€ HT
- Sortie parking de l'école : 5222€ HT
- Rue de Mont : 3148€ HT
- Carrefour
rue de la Roseraie/école : 45 125€ HT

Travaux budgétés en 2013 mais effectués cette année:

- Réfection des gouttières : école, maison des associations, église : 18 000€ HT
- Mise aux normes de l'électricité de l'église : 13 000€ HT
- Rénovation du bâtiment pour l'installation de l'infirmière : 1500€ HT



**Mme CORNET
Sandrine**

3ème Adjointe
au maire,

Culture/Fêtes/Communication,
Conseil Jeunes

Commission Jeunesse.

Au sein de cette commission nous allons principalement travailler à l'accompagnement du conseil municipal jeune, mis en place depuis le 4 Octobre .

15 enfants de 9 à 12 ans ont été élus par leurs pairs pour un mandat d'un an.

Ils ont d'ores et déjà contribué aux travaux de décoration du centre bourg pour les fêtes de fin d'année. Comme lors de la cérémonie du 11 Novembre, ils seront présents pour les fêtes et autres commémorations dans la commune. Ils pourront également représenter la commune à l'extérieur lors de manifestations de convivialité.

C'est un projet qui, personnellement, me tient à cœur ; les enfants élus sont très motivés et nous ont fait part d'idées de projets très intéressantes sur lesquelles nous travaillerons dès le mois de Janvier pour des réalisations dans l'année.

Communauté de Communes du Sullias.

En tant que conseiller communautaire pour Neuvy , je représente notre commune au sein de la Communauté de Commune du Sullias.

En cohérence avec les commissions que je porte au sein de la commune, je fais également partie des commissions Communication, Action Sociale et Accessibilité au sein de la ComCom.

Pour ce qui concerne l'Accessibilité, la ComCom travaille avec l'ensemble des communes. Les études pour la réalisation des dossiers de demande de subventions par exemple sont mutualisées, ce qui doit permettre de faire des économies.

En termes de communication, une première édition d'Info Com a été diffusée dans toutes les communes, d'autres numéros suivront ayant pour objectif de vous tenir au courant des actions menées et des budgets engagés.

La commission Action Sociale englobe ce qui relève de l'animation Jeunesse au sein des communes, du Ramis (Réseau des Assistantes Maternelles) mais aussi de l'Aide aux personnes âgées.

Les sujets sont nombreux et variés, d'autres commissions travaillent sur d'autres axes (développement économique, tourisme, Sictom...).

Ne doutez pas de mon engagement et du travail que je mets en œuvre pour représenter au mieux notre commune.

Commission accessibilité.

Pour respecter les engagements liés à la loi sur le handicap de 2005, chaque établissement recevant du public, qu'il soit communal ou privé (les commerces par exemple) ainsi que les rues, doivent être accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Cet engagement est important et notre commune, comme les autres se doit d'être accessible à tous. En effet 80% des handicaps sont invisibles et les difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap, pour se déplacer et accéder à tous les services et tous les commerces, doivent être supprimées ou atténuées au maximum.

Bien sûr cela demande des aménagements, et des efforts financiers en premier lieu, et technologiques également. La commission accessibilité travaille sur ce dossier, en lien avec la Communauté de Communes et les services de l'état compétents dans le domaine. Pour que chaque lieu et service de notre commune soit accessible à tous.

Commission Culture, fêtes et communication

Cette commission a pour objectif d'organiser des événements à caractère culturel à Neuvy mais aussi à contribuer à la réussite des fêtes et cérémonies que la Mairie peut organiser.

Le spectacle de Noël, offert chaque année aux enfants, en est un exemple, les cérémonies commémoratives des armistices et de la Fête Nationale également.

Nos réflexions actuelles portent sur l'organisation de soirées théâtrales en Février, mais aussi d'un spectacle cet été dans le parc de la Mairie, et sur la relance d'une fête de village qui pourrait avoir lieu début Septembre où chaque habitant, mais aussi le monde associatif, se retrouvera.

Nous soutenons également les projets des associations de la commune, cette année le spectacle des Carnutes en sera une pièce maitresse.

Une proposition est faite pour les écrivains et mélomanes amateurs pour participer au Festival Brassens ...etc. Vous pouvez retrouver ces informations à la Mairie ou sur le site internet de la commune.

Nous comptons sur ces moments festifs pour rencontrer le plus grand nombre d'entre vous.

Enfin nous réfléchissons à enrichir les moyens de communication vers les Neuvysulliens afin que vous soyez le plus informés de ce qui se passe dans notre commune, que ce soit évènementiel ou fonctionnel.



SESSIONS DE LA COMMUNE POUR L' ANNÉE 2014

Session du 24 janvier 2014

- Demande de signalisation dans le virage route de Sigloy au lieu dit Maison-Neuve
- Le Conseil émet un avis favorable à la remise en état du chemin des Avant-gardes
- Réfection de la terrasse de la maison des Associations prévue au budget primitif
- Le Conseil autorise le Maire à signer les mandatements des dépenses d'investissement pour la Commune et le service de l'assainissement
- L'étude du Plan d'Accessibilité sera confiée à la Communauté de Communes du Sullias afin d'être réalisée avant fin 2015
- Une indemnité kilométrique sera attribuée aux 3 agents recenseurs
- Remboursement des frais de formation certiphyto à la Communauté de Communes su Sullias
- Nouvelle dénomination pour le secteur « Les Vignes de Bouan », compte tenu du nombre d'habitations important. Celui-ci sera donc appelé: « Rue des Vignes de Bouan »
- Le Conseil prend connaissance de plusieurs demandes de subventions
- Inauguration de la stèle commémorative pour l'aviateur américain
- Étude du groupe Carrefour pour l'exploitation de l'épicerie

Session 13 mars 2014

- Bureaux de vote élections municipales
- Arrêt des comptes administratifs
- Affectation du résultat d'exploitation de la commune
- Affectation du résultat d'exploitation de l'assainissement
- Affectation du résultat d'exploitation du SPANC
- Pas d'augmentation des impôts locaux pour 2014
- Arrêt du budget primitif 2014
- Actualisation de la délibération du droit de préemption urbain sur les zones UA et AU du Plan Local d'Urbanisme
- Le Conseil décide de ne pas adhérer à l'organisme: EPFL
- Demande de subventions d'associations hors commune

- Création d'un COPIL (Comité de Pilotage) pour le plan d'accessibilité
- Élaboration du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics, réalisation des diagnostics, accessibilité des ERP, adhésion au groupement de commandes
- Le Conseil Municipal autorise le maire à ester en justice dans le cadre du litige concernant l'épicerie
- Tarifs fixés pour la location des tables, bancs et chaises
- Demande des riverains aux Vignes de Bouan d'un busage de fossé

Session du 17 avril 2014

- Attribution d'indemnités au Maire et aux 3 adjoints
- Le Maire attribue des délégations de signatures aux adjoints
- Désignation de délégués pour les différents organismes
- La collectivité « Zone d'Activités » étant dissoute le transfert des écritures doit aller vers la commune de Neuvy-en-Sullias
- Avis favorable pour l'achat d'une dame vibrante
- Devis pour des travaux de voirie, envisagés
- Demande d'une structure gonflable pour le 14 juillet
- La subvention octroyée par l'association du Souvenir Français pour la stèle commémorative pour l'aviateur, sera reversée à l'association Histoire d'un village
- Composition des bureaux de vote pour les élections européennes

Session du 12 juin 2014

- Nouvelles organisations de la pause méridienne avec les nouveaux rythmes scolaires
- Personnel en surnombre suite à la dissolution du SIVU de Tigy
- Désignation du référent Défense et Sécurité des délégués pour: le SAGE Val d'Huy et Loiret, le Pays Sologne Val Sud
- Attribution d'indemnités au receveur municipal
- Choix d'un avocat pour défendre les intérêts de la commune dans le dossier de l'épicerie
- Remerciement du CSMS de Sully sur Loire
- Le Conseil Municipal ne participera pas au coût supplémentaire pour les transports scolaires
- Subvention attribuée: MFR de Férolles et au BTP-CFA du Loir et Cher

- Les membres de la commission du CCAS étant assez nombreux, le Conseil ne donne pas suite à la proposition de la MSA
- Compte rendu des différentes réunions de la commission des travaux
- L'enquête publique pour le PPRI aura lieu en septembre
- Compte rendu de la réunion de la COPIL
- Mise aux normes de l'église par l'entreprise ISI ELEC
- Tarifs de la SAUR

Session du 25 juillet 2014

- Le Conseil sollicite auprès du Conseil Général une subvention pour le spectacle du 2 décembre 2014
- La Commission Culture/ Fêtes/ Communication prévoit des spectacles de théâtre
- La participation du Conseil Général, pour les dispositifs de télésurveillance, sera supprimée en 2015
- Devis pour le remplacement d'un poste informatique du secrétariat
- Les travaux pour la réfection de la terrasse de la Maison des Associations seront confiés à l'entreprise COCO
- Le Conseil Municipal donne tout pouvoir à M. FOURNIER, maire, pour la signature de tous les actes notariés
- Appel à candidature du Pays Sologne Val Sud
- Voir avec l'assurance pour faire fonctionner la décennale suite à l'humidité dans la salle des archives
- Le Conseil Municipal accepte d'exonérer de taxe d'aménagement les abris de jardin de moins de 20m² à compter du 01/01/2015
- Deux acheteurs se sont manifestés pour l'épicerie. Le dossier est entre les mains de l'avocat
- Dates des célébrations des mariages communautaires à communiquer à la mairie de Sully sur Loire
- Des carnets de PV seront demandés afin que les gardes-champêtres puissent verbaliser les incivilités

Session du 12 septembre 2014

- Une installation de bâches de réserve d'eau devra être prévue du côté de Massy et dans le val, afin de compenser la défense incendie insuffisante.
- L'exploitation de la carrière entre en phase 5. Le décapage du côté droit est effectué

- Demande de réparation de l'abri bus côté école
- Des relevés pour les mesures sur le réseau assainissement seront effectués le 15,16,et 17 septembre
- Achat d'une nouvelle cuisinière pour la petite cuisine de la salle des fêtes
- La Direction Générale des Impôts a fait part de la composition de la commission.
- Des renseignements seront pris pour la couverture haut débit sur la commune
- Remerciements du Souvenir Français
- Le Conseil ne souhaite pas cotiser au CAUE
- Un premier devis a été demandé pour la fourniture de 4 rideaux occultant pour l'école
- Dénonciation de la convention de mise à disposition des services de l'État, pour l'instruction des demandes d'urbanisme relatives à l'occupation du sol
- Virements de crédits
- Suppression du budget du SPANC, cette compétence est reprise par la Communauté de Communes du Sullias
- Avis favorable à l'affiliation d'ECOPOLE auprès du Centre de Gestion
- Avis favorable au retrait du centre de gestion de la CAOVL
- Avis favorable pour la modification des statuts du Syndicat Mixte Pays Sologne Val Sud
- Suite à la nouvelle organisation du temps scolaire, création de postes
- Création d'un emploi permanent pour les communes de moins de 2000 habitants
- Compte rendu pour l'agrandissement de l'école
- Projet d'aménagement du terrain de camping

Session du 17 octobre 2014

- Demande d'aides pour l'installation d'un défibrillateur sous le préau de la mairie
- Une rando de l'Espoir sera organisée pour le Téléthon sur toutes les communes de la Communauté de Communes du Sullias
- L'audience au tribunal concernant l'épicerie est prévue le 24 janvier 2015
- Le portage des repas pour les personnes âgées pour être effectué par la commune de Guilly.

- M. FOURNIER prendra contact avec Mme BRAGUE, maire de Guilly afin d'affiner ce projet
- Le Conseil Municipal accepte la décision modificative budgétaire s'équilibrant en recettes et en dépenses
- Virements de crédits pour certains articles
- Le conseil Municipal autorise le Maire à engager les négociations avec les différents propriétaires, pour la sécurité incendie du Val et de Massy
- Problèmes de voirie, impasse des druides et rue de l'Église
- Un devis a été demandé pour la signalisation des commerçants et artisans
- La Communauté de Communes à pris la compétence Politique de la Ville. Le Conseil Municipal approuve ce transfert
- Avis favorable pour la nouvelle bonification indiciaire pour le tutorat exercé dans le cadre du contrat d'apprentissage mis en place depuis le 1^{er} septembre 2014
- Le Conseil Municipal accepte la remise gracieuse des pénalités de retard pour 2 dossiers de permis de construire
- La question suivante sera posée à l'école: la poutre et le portique sont-ils utilisés?
- La Commission Carrière se réunira début 2015 sur le site actuel
- Le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet de réaménagement du camping et sollicite les devis nécessaires pour établir une demande de subvention au meilleur taux
- Le projet de fibre optique, pour la couverture haut débit, a été étudié et devrait voir le jour début 2016
- La Commune sollicite auprès de la Région Centre une subvention au titre du module 6 « mobilité »

Session du 29 novembre 2014

- Changement de formule pour les colis des personnes âgées
- Révision des loyers pour les commerces municipaux
- Maintien du tarif pour l'encart publicitaire dans le bulletin communal
- Tarif salle polyvalente pour les associations
- Vote des tarifs communaux
- Primes de fin d'année pour le personnel communal
- Demande de devis pour l'entretien du réseau d'assainissement

- Réserves incendies
- Enquête auprès de Guilly pour les portages de repas
- Indemnité du receveur municipal
- Lotissement clos du Mothois
- Demande de subvention du FAJ/FUL
- Décision modificative budgétaire

Session du 16 décembre 2014

- Mise à jour du Plan Local de Sauvegarde
- Mise en place de groupes de travail pour le Plan Évacuation Loire
- Installation future d'une armoire en bordure de la D951 pour le Très Haut Débit
- Points sur les travaux
- Projet aire de Loisirs
- Demande d'aides pour le projet de construction scolaire
- Tarifs cimetièrre
- Remerciement association pour subvention communale
- Location terrain
- Autorisation de dépenses d'investissement avant le budget
- Rétrocession voirie Jardins de Mont

SESSIONS DU C.C.A.S. POUR L' ANNÉE 2014

Session du 12 mars 2014

- Compte administratif 2013
- Arrêt du budget primitif 2014

Session du 29 octobre 2014

- Décision modificative pour la section de fonctionnement
- Proposition pour les colis de Noël
- Portage des repas à négocier avec la commune de Guilly

SESSIONS DE LA CAISSE DES ÉCOLES POUR L' ANNÉE 2014

Session du 23 mars 2014

- Compte administratif 2013
- Budget primitif 2014
- Réflexion sur un nouveau système de facturation suite à des règlements effectués de plus en plus tard (3 à 4 mois après la prise des repas)

Session du 14 novembre 2014

- Les nouveaux tarifs des repas augmenteront de 1,5% à compter du 1er janvier 2014
- Prévoir une alerte incendie au moment du repas



Maire : Hubert FOURNIER

Adjoints : Jean-Claude LUCAS
André DEROUET
Sandrine CORNET

Conseillers municipaux :

Edwige BLANCHARD, Sandrine BIARD-BOBIN, Josiane BORNE, Sylvain DELAGE, Jean-Marie DELANNOY, Émilie GUYOMARCH, Cédric MENEAU, Alain POMMIER, Karine SALLÉ-ANGENIARD, José SAMPEDRO, Sylvie RIGARD

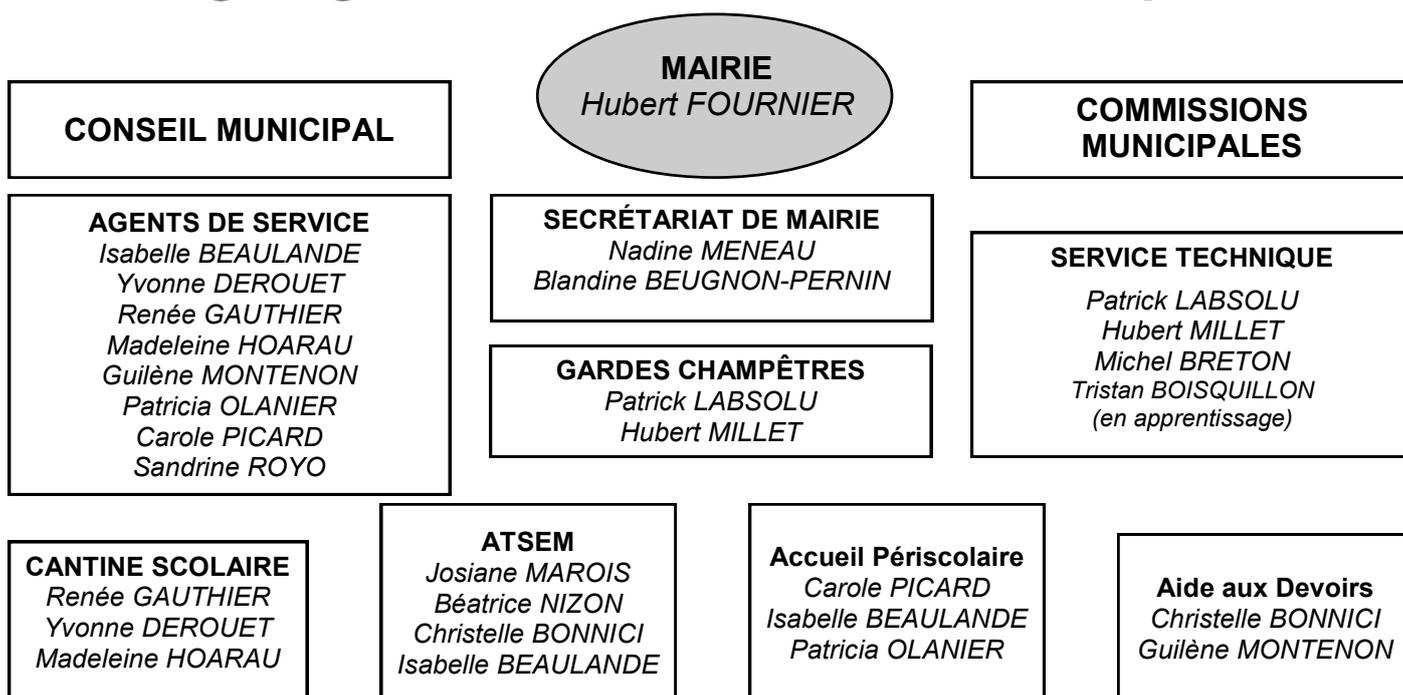
ATTRIBUTIONS DES ADJOINTS :

- Jean-Claude LUCAS
Délégué aux affaires générales
- André DEROUET
Travaux , PAVE (Plan d'Accessibilité à la Voirie et des Espaces Verts)
- Sandrine CORNET
Culture/fêtes/communication, Conseil jeune

LES COMMISSIONS

- **Actions Sociales**
MM. FOURNIER, LUCAS , BIARD-BOBIN, BLANCHARD, GUYOMARCH, POIGNARD, RIGARD, ROUCHER, SALLÉ
- **Affaires Scolaires / Péri-scolaires**
MM. FOURNIER, LUCAS; BIARD-BOBIN, SAMPEDRO
- **Appels d'Offres :**
MM. FOURNIER, LUCAS,DEROUET, POMMIER, DELAGE, DELANNOY, SAMPEDRO
- **Association Foncière (AFR) :**
MM. ALLAIRE, DEROUET
- **Bassin du Loiret :**
MM. ALLAIRE, DEROUET
- **Caisse des Écoles :**
MM. FOURNIER, LUCAS , BIARD-BOBIN, BLANCHARD, SAMPEDRO
- **Carrière:**
Tout le Conseil Municipal
- **Communauté de Communes Délégués Communautaires**
MM. FOURNIER, CORNET
- **Communauté de Communes Impôts**
MM. DEROUET, LUCAS, MENEAU, POMMIER
- **Conseil jeunes**
MM. FOURNIER, CORNET, BIARD-BOBIN, GUYOMARCH, LUCAS, MENEAU, SALLÉ, SAMPEDRO
- **Culture/Fêtes/Communication :**
MM. FOURNIER, CORNET, BIARD-BOBIN, BORNE, DELAGE, DEROUET, GUYOMARCH, LUCAS, SALLÉ
- **Élections :**
MM. FOURNIER, LUCAS, BORNE, DELAGE, GUYOMARCH, SALLÉ
- **Finances - Budget :**
MM. FOURNIER, LUCAS, CORNET, DELANNOY, DEROUET, MENEAU, POMMIER, RIGARD, SAMPEDRO
- **Impôts :**
MM. FOURNIER, LUCAS, ARLICOT, GIRARD, MAROIS, MENEAU, POIGNARD, POMMIER A., ALLAIRE, BLANCHARD, DELAGE, DEROUET, PETIT, POMMIER T.
- **Pays Sologne Val Sud:**
MM. LUCAS, DEROUET
- **SICALA :**
MM. FOURNIER, CORNET
- **SICTOM :**
MM. LUCAS, DEROUET
- **Syndicat des Eaux :**
MM. MENEAU, BRAGUE, AUBIER, CHAUVEAU, FOURNIER, LUCAS, POMMIER, ROBERT
- **Travaux :**
MM. FOURNIER, DEROUET, DELAGE, DELANNOY, LUCAS, MENEAU, POMMIER, SAMPEDRO
- **Urbanisme :**
MM. FOURNIER, LUCAS, BORNE, CORNET, DELAGE, DEROUET, GUYOMARCH, MENEAU, POMMIER, RIGARD

Organigramme des Services Municipaux



LES DOMAINES D'INTERVENTION

Établissement public administratif, la Communauté de Communes qui peut exercer sa propre fiscalité, est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle s'administre librement, et dispose d'une assemblée délibérante et d'un exécutif.

La Communauté de Communes est régie par les principes de spécialité et d'exclusivité. Elle ne peut intervenir qu'à l'intérieur de son périmètre, et uniquement dans les domaines de compétences transférées par ses membres. Lorsque les communes ont transféré une compétence, elles en sont dessaisies et ne peuvent plus intervenir sous quelques formes que ce soit dans ce domaine.

La loi impose 2 groupes de compétences obligatoires. Parmi celles-ci, nous avons défini notre action comme suit:

Groupe: Aménagement de l'Espace:

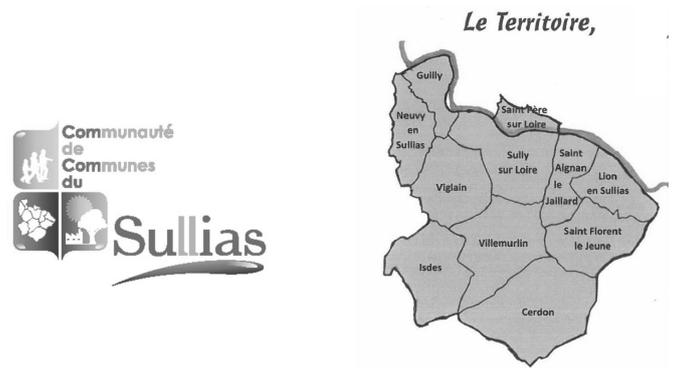
- ▶ L'élaboration et révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)
- ▶ Les Zones d'Aménagement Concerté à vocation économique ou touristique.
- ▶ La création et la gestion d'un service partagé « Urbanisme - Droit des Sols » chargé d'instruire les autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol.
- ▶ La construction de réserves foncières dans le cadre de la création d'une zone intercommunale d'activités et de la voie de contournement de Sully-sur-Loire

Groupe: Développement économique:

- ▶ L'étude, la création, l'extension, l'aménagement, la gestion et l'entretien des zones ou parcs d'activités industrielles, commerciales, artisanales, tertiaires et touristiques existantes ou futures qui sont d'intérêt communautaire.
- ▶ L'attribution d'aides économiques visant à favoriser l'implantation ou le maintien d'activités économiques ou touristiques.

Exemples d'aide attribuées: à AREVA pour l'agrandissement du site de la Pillardière, GMD PACK pour le maintien de son activité, et à l'entreprise ROUGIER pour son développement.

- ▶ L'accompagnement des initiatives et mise en service d'actions en faveur de l'emploi et de la formation.
Exemples: l'Antenne Emploi-Entreprises, la Mission Locale.
- ▶ L'accueil, l'information des visiteurs; la promotion et l'animation touristique. Cette mission est actuellement exercé par l'Office de tourisme Sully, Loire et Sologne.
- ▶ La gestion des terrains de camping et des équipements de plein air d'intérêt communautaire.



LES AUTRES DOMAINES D'INTERVENTION

Outre les groupes de compétences obligatoires, nous avons décidé d'exercer notre action dans les secteurs suivants:

Logement:

- ▶ Les opérations programmées d'amélioration de l'habitat

Protection et mise en valeur de l'environnement:

- ▶ La collecte et traitement des déchets des ménages et des déchets assimilés (délégués au SICTOM de Châteauneuf-sur-Loire)
- ▶ La gestion des rivières du Bassin du Sullias.

Action sociale

- ▶ La gestion des aires d'accueil des gens du voyage.
- ▶ L'insertion des personnes en difficulté.
- ▶ Pour les personnes âgées: les aides aux actions de maintien à domicile.
- ▶ Pour la petite enfance: les aides aux Relais d'Assistants Maternelles.
- ▶ Pour l'enfance et la famille: la définition d'une politique de développement social, culturel et de loisirs.
- ▶ Pour les collégiens: la gestion de second rang des transports scolaires des collégiens et les contributions aux activités pédagogiques.

Assainissement

- ▶ Le contrôle des installations d'assainissement non collectif.

Sécurité

- ▶ La création et la mise en œuvre d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.
- ▶ Les concours aux dispositifs locaux de la Prévention Spécialisée.

Réalisation de prestations de services pour les Communes membres:

- ▶ Les groupements de commandes.
- ▶ La mutualisation.
- ▶ La mise à disposition de services communautaires.



Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable Neuvy / Guilly



Cédric MENEAU
Président

Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) est le regroupement des 2 communes, Neuvy-en-Sullias et Guilly.

Il est géré en régie et non par des sociétés extérieures, ce qui nous permet d'appliquer des prix moins élevés que dans certaines communes voisines, qui, elles, ne sont pas gérées en interne.

Le syndicat a été élu en début d'année 2014 et est composé de 3 conseillers de Neuvy, 3 conseillers de Guilly ainsi que les maires des deux communes. Le président est : M. MENEAU Cédric pour Neuvy et le vice-président est Mme BRAGUE Nicole pour Guilly.

À ce jour nous comptabilisons: 612 compteurs sur la commune de Neuvy et 360 compteurs sur la commune de Guilly, avec une canalisation approchant les 67 kms.

Les nouvelles normes incendie nous contraignent à renforcer certaines zones en créant de nouvelles canalisations (sachant que la défense incendie n'est pas à la charge du syndicat des eaux mais à celle de la mairie).

TRAVAUX / ACHATS

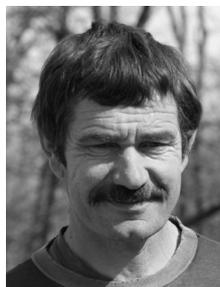
Fin 2013:

- construction d'un bâtiment dans la zone d'activités de la Grande Bourrellière, à Neuvy
- pose d'une conduite d'environ 3 kms partant de la rue des Coudrescaux, à Neuvy, jusqu'à Bouteille, à Guilly.

Sur l'année 2014:

- acquisition d'un véhicule (Renault master) afin de remplacer l'ancien qui devenait couteux en entretien,
- réalisation de la clôture du bâtiment et l'entretien classique du réseau (changement de vannes défectueuses, changement de compteur, remise à niveau de certaines bouches à clefs, etc....)

Notre ancien fontainier, Jean-Pierre TESSIER, étant parti à la retraite, c'est désormais Patrick LABSOLU qui reprend la tâche. Il est employé à mi-temps pour le Syndicat et à mi-temps pour la commune de Neuvy.



Patrick LABSOLU
Fontainier

Pour l'année 2015, le règlement des factures pourra être effectué par TIPI (règlement par internet).

* Pour les personnes ayant des difficultés à régler leur facture, des échéanciers peuvent être accordés par la Trésorerie de Châteauneuf-sur-Loire. Il suffit de vous rapprocher directement de celle-ci pour les modalités à effectuer.

* Tout changement de locataire devra être signalé à la mairie de Neuvy. Les propriétaires n'ayant pas fait cette démarche recevront les factures à leur nom.

Les membres: MM FOURNIER Hubert, POMMIER Alain, LUCAS Jean-Claude, AUBIER Pascal, CHAUVEAU Christophe, ROBERT Patrick

SESSIONS DU SYNDICAT DES EAUX POUR L' ANNÉE 2013

Session du 9 janvier 2014

- Achat de la parcelle de terrain de 1000m² par la SCI Meneau-Gérin

Session du 11 mars 2014

- Compte administratif 2013
- Affectation du résultat
- Budget primitif 2014

Session du 29 avril 2014

- Élection du président et vice-président
- Constitution de la commission d'appel d'offres
- Attribution d'une indemnité de fonction du président
- Délégation de signature au vice-président
- Décision modificative au budget primitif
- Acquisition de 2 extincteurs pour le local technique
- Demande de raccordement au réseau d'eau potable par le Paintball Sologne

Session du 23 juin 2014

- Acquisition d'un véhicule
- Le Comité accepte le devis de l'entreprise EURL COSSET pour la réalisation de la clôture du bâtiment
- Organisation du travail de M. LABSOLU remplaçant de M.TESSIER parti en retraite
- Indemnité du Receveur Municipal
- Voir 2 problèmes d'eau sur la commune de Neuvy
- Réclamation suite à une fuite d'eau
- Courriers de rappels à faire pour les impayés au 31 mai

Session du 28 octobre 2014

- Décision modificative
- Virements de crédits
- Tarifs pour l'année 2015
- Indemnité de conseil au receveur municipal
- Redevance d'occupation du domaine public pour les réseaux d'eau de Neuvy et Guilly
- Le Comité Syndical accepte de mettre en place la procédure TIPI, permettant aux abonnés de régler leur facture d'eau par internet
- Demande d'un particulier pour une remise gracieuse de ses arriérés d'eau
- Demande de fermeture de compteur
- Un courrier de menace de coupure d'eau sera adressé aux abonnés n'ayant pas réglé leur facture d'eau
- Changement du compteur d'eau au Domaine de l'Orme
- Travaux de bouclage à prévoir sur Guilly



TARIFS EAU

La facturation d'eau sera établie à partir d'une consommation réelle, à laquelle s'ajoutera :

- * une part fixe (location et accès au réseau) destinée à financer les programmes de travaux d'entretien des réseaux, du château d'eau, des branchements .

- * Redevance consommation domestique

Cette taxe est

reversée intégralement à l'Agence de l' Eau Loire Bretagne.

Prix applicables du 1^{er} juillet au 30 juin

Part fixe (location et accès au réseau)	25.00€
Tarif unique	0.94€
Pour les professionnels: à partir de 300m ³	0.34€
(uniquement pour les entreprises classées en agricole)	
Redevance consommation domestique le m ³ ..	0.240€
(Redevance Lutte contre la pollution des eaux)	
Attente eau.....	14.00€
Branchement neuf	750.00€
Déplacement de compteur.....	300.00€

Fontainier: Patrick LABSOLU 06.13.70.01.27

**EN CAS DE DÉMÉNAGEMENT, PRÉVENIR
LA MAIRIE DE NEUVY EN SULLIAS AU
02.38.58.02.17**

Règlement par TIPI

Le paiement des factures sur Internet, c'est possible. Il s'agit d'une possibilité supplémentaire et non d'une obligation.

Le paiement sur Internet facilite la vie des usagers:

- Accessibilité 24h/24 et 7 jours/7
- Facilité d'utilisation
- Site de paiement sécurisé (site DGFIP)

(les informations pour cette démarche seront indiquées sur votre facture)

Le prélèvement automatique

pour la facture globale, **reste inchangé.**

Un imprimé est à retirer à la mairie de Neuvy-en-Sullias

TARIFS ASSAINISSEMENT

La facturation d'assainissement sera établie à partir de la consommation d'eau, à laquelle s'ajoutera la taxe de modernisation

(Cette taxe ne concerne pas la station d'épuration et est

reversée intégralement à l'Agence de l' Eau Loire Bretagne.

Partie fixe..... 146.59€
(accès au réseau d'égout)

Rejet 500 premiers m³..... 1.02€

Taxe de modernisation le m³..... 0.190€
(Redevance modernisation des réseaux
de collecte des eaux usées)

Attente assainissement..... 16.98€

Branchement assainissement..... 1102.50€

LOCATION SALLE POLYVALENTE

Habitants de la commune:

Pour 24h (de 9h à 9h) Tarif été..... 223.00€
Tarif hiver.. 230.00€

Pour 48h Tarif été..... 392.00€
(de 9h le samedi à 9h le lundi) Tarif hiver.. 403.00€

Habitants hors commune:

Pour 24h (de 9h à 9h) Tarif été..... 362.00€
Tarif hiver.. 373.00€

Pour 48h Tarif été..... 528.00€
(de 9h le samedi à 9h le lundi) Tarif hiver.. 544.00€

Location de la cuisine de la cantine..... 63.00€
(avec traiteur - en plus de la location de salle)

Pour toute réservation Caution de 500.00€

Période été: du 1er avril au 30 septembre

Période hiver: du 1er octobre au 31 mars

RESTAURANT SCOLAIRE

1^{er} enfant d'une même famille..... 3.40€

2^{ème} enfant d'une même famille..... 2.91€

3^{ème} enfant d'une même famille..... 2.55€

Repas occasionnel..... 4.00€

Repas adulte..... 5.46€

Menus à télécharger sur le site de la commune

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Accueil du matin de 7h30 à 8h20 1.65€

Accueil du soir de 16h30 à 18h15..... 2.74€

Forfait matin et soir 3.86€

Accueil mercredi midi 11h45 à 12h45 1.65€

Réservation à télécharger sur le site de la commune

AIDE AUX DEVOIRS

L'heure (de 16h45 à 17h45).. 2.43€

Réservation à télécharger sur le site de la commune

Aide aux devoirs + accueil péri.

L'heure (de 16h45 à 18h15).. 2.96€

CONCESSIONS CIMETIÈRE

Caveau (cinquantenaire).....123.00€

Cavurne + emplacement.....345.00€

Règlement téléchargeable sur le site de la commune

BARNUM

Location avec livraison, montage et démontage

Barnum de 5m x 12 m210.00€

Barnum de 5m x 8m150.00€

Caution 460.00€

(Montage le vendredi, démontage le lundi, avec les employés communaux)



voire réseau de transports



Conseil
Général le Loiret

NEUVY-EN-SULLIAS —> ORLÉANS ORLÉANS —> NEUVY-EN-SULLIAS

Circule toutes périodes

Les départ en gare routière se font sur les quais 6&7

DÉPART NEUVY

(ne passe pas par La Source)

6h20 Les Hauts de Mont

6h25 École

arrivée

7h30 gare routière

7h05 les Hauts de Mont

7h10 École

Arrivée

8h30 gare routière

14h12 les Hauts de Mont

14h15 École

Arrivée

15h22 gare routière

RETOUR

(ne passe pas par La Source)

12h30 Gare routière

Arrivée

13h31 École

13h32 Les Hauts de Mont

17h30 gare routière

Arrivée

18h40 École

18h41 Les Hauts de Mont

18h30 Gare routière

Arrivée

19h30 École

19h33 Les Hauts de Mont

Ulys Confort : **560€**

Ulys Mensuel Illimité : 56,00€

Ulys 10 Voyages : 21,00€

Billet Unitaire : **2,40€**

Ulys à la demande

Simple et adaptable, le transport à la demande est une extension souple à un réseau existant.

Il vous suffit de joindre la centrale de réservation la veille du déplacement avant 12h00 au **0 800 00 45 00**

ULYS PROXIMITÉ

Est le service à la demande qui vous emmène vers la ligne régulière Ulys la plus proche
Il fonctionne du lundi au samedi

ULYS CANTON

Est le service à la demande qui vous emmène vers le chef-lieu de canton le plus proche
Il fonctionne deux demi-journées par semaine tout au long de l'année

Depuis la commune de Neuvy-en-Sullias vous pouvez aller à:

Châteauneuf/Loire: le mardi et vendredi matin
Jargeau: le mercredi après-midi et le samedi matin
Sully/Loire: le lundi et jeudi matin

Horaires et réservations
N° Vert 0 800 00 45 00

ORDURES MÉNAGÈRES

SICTOM

Rue St Barthélémy ZI St Barthélémy

45110 Châteauneuf/Loire

02.38.59.50.25 02.38.59.56.60



**Le ramassage s'effectue le mardi
à partir de 12h00**

CONTAINERS COLLECTIFS

Papier, verres, plastiques:

- Rue du Guévier au local communal
- Route de Sigloy à l'entrée du stade
- Rue des Genêts (lotissement des Hauts de Mont)

Vêtements

- Rue du Guévier au local communal

OUVERTURES DES DÉCHETTERIES

DÉCHETTERIE A TIGY

- Mardi et samedi:
de 9h30 à 12h30 et 13h00 à 17h00
- Mercredi du 1er avril au 31 octobre:
de 14h00 à 18h00
- Jeudi: fermée
- Vendredi:
de 14h00 à 17h00

Déchetteries de Châteauneuf/Loire, Sully/Loire, Jargeau

- Mardi, mercredi, vendredi, samedi :
9h30 à 12h30 et 13h00 à 17h00
- Jeudi
13h00 à 17h00

AGENCE POSTALE DE TIGY

34 route de Sully

45510 Tigy.....36 31

Ouvertures:

- Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi
9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- Jeudi, Samedi
9h00 à 12h00

Levée du courrier

la semaine: 15h15

le samedi: 11h45





MAIRIE DE NEUVY-EN-SULLIAS

2 Place de l'Église 45510 Neuvy-en-Sullias

☎ : 02.38.58.02.17 ☎ : 02.38.58.14.68
e-mail: mairie.neuvy@orange.fr site: <http://www.neuvy-en-sullias.fr/>

Horaires d'ouvertures du secrétariat:

- **lundi, mardi, jeudi, vendredi**
de 9h00 à 12h00
- **samedi**
de 10h00 à 12h00
- **mardi et vendredi**
de 14h00 à 18h00
- **Fermé le mercredi**

Secrétaire: Nadine MENEAU
Adjoint administratif 1ère classe: Blandine BEUGNON-PERNIN

Monsieur le maire, reçoit uniquement sur rendez-vous
Permanence des adjoints le samedi matin de 11h00 à 12h00

SERVICES MUNICIPAUX

SALLE POLYVALENTE..... 02.38.58.02.71

RESTAURANT SCOLAIRE..... 02.38.58.02.71

Responsables: Renée GAUTHIER - Yvonne DEROUET

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE..... 02.38.57.32.89

Accueil périscolaire des maternelles et primaires

Horaires: (les jours d'école)

Le matin de 7h30 à 8h20

Le soir de 16h30 à 18h15

Responsables: Isabelle Beaulande, Carole Picard, Patricia Olanier

AIDE AUX DEVOIRS..... 02.38.58.02.17

Responsables: Christelle Bonnici, Guilène MONTENON

LOCAL TECHNIQUE 02.38.58.13.32

Patrick LABSOLU - Michel BRETON **06.24.44.71.66**

SERVICE DES EAUX..... 02.38.58.02.17

Fontainier: Patrick LABSOLU..... **06.13.70.01.27**

Rappel: tout changement de propriétaire doit être signalé au fontainier afin que ce dernier puisse faire le relevé de compteur.

ENSEIGNEMENT

ÉCOLE PUBLIQUE « ÉPONA » 02.38.58.17.21

1, rue des Écoles
45510 Neuvy en Sullias

Directrice: Sylvie NOURISSON
ec-neuvy-en-sullias@ac-orleans-tours.fr

COLLÈGE « LA SOLOGNE » DE TIGY

10, rue du Château d'eau 45510 Tigy

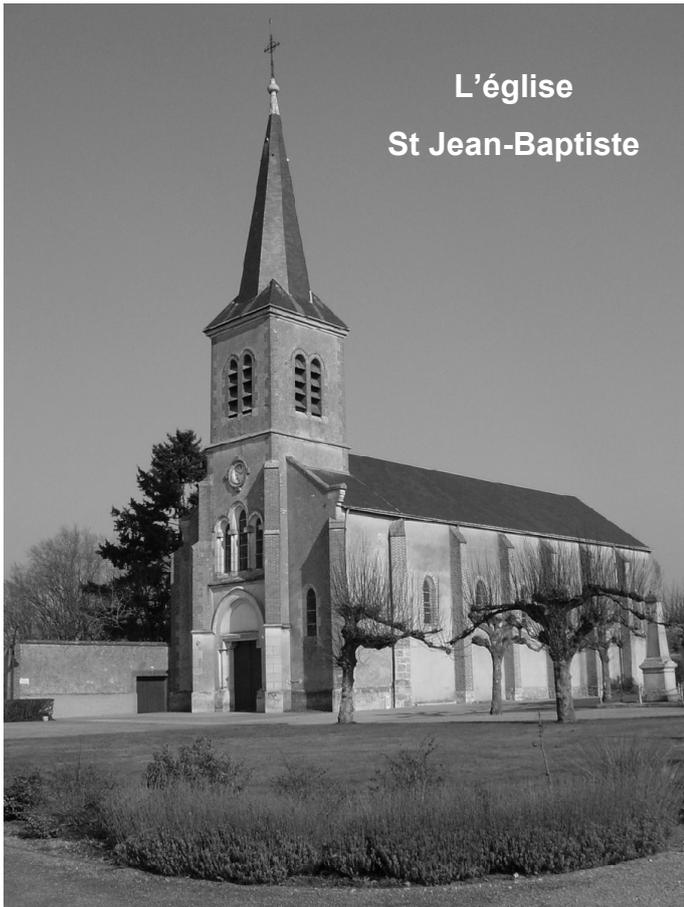
Principal: Mme VENARD..... **02.38.58.16.58**

Fax : **02.38.58.09.84**

<http://clg-la-sologne-tigy.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/>
mail: ce.0451449f@ac-orleans-tours.fr

Inspection de l'Éducation Nationale

6, rue de l'Égalité
45110 Châteauneuf sur Loire.....**02.38.46.23.64**



L'église
St Jean-Baptiste

Paroisse de Neuvy en Sullias



Le Père Olivier Musabé est au service de la paroisse depuis le départ en retraite du père Lelait.

Bien intégré auprès des paroissiens, il œuvre auprès de tous, avec toujours le sourire.

Avec beaucoup de diplomatie il a même fait partie de la fête de St Vincent au grand plaisir de tous.

Cette année 2015 verra l'inauguration du Parc ABBÉ MACHARD (jardin de la mairie), le 3 mai. Nul doute que beaucoup de ferveur et de participation règneront au cours de cette fête.

La messe dominicale est célébrée à l'église:
Le 4ème dimanche de chaque mois à 9h30

Pour les demandes de baptêmes, mariages, obsèques
Paroisse de Châteauneuf: 02.38.58.40.12
ou le Père OLIVIER 07.86.29.34.26
mail: paroisse-st-martial@orange.fr

État Civil

Les naissances

Timoté AUGUSTO DOUDET

Léna DROYER

Jade DUCHENE

Loane FRANCE

Gabin TALON GARÇONNET

Lucie GUILLEMOT

Mathéo LABBÉ GUEGAN

Romane LAIZEAU

Énola MASSICARD

Éloi MICHAU

Constance PIEDPLAT

Les mariages

Valérie ADEAU

Jérémy LEBRETON

Cindy CAILLAULT

Julien GESLIN

Stéphanie LEJARRE

Jérôme MORVAN

Charlène MILLET

César PAÇO DOS SANTOS

Les décès

Jean-Paul BERRUÉ

Claude DELAPLACE

Francis DECODTS

Marie-Armelle DUSSOUR

Serge FLAMMANG

Ludovic PEIGNIEN

Marcel SMETS



B i e n v e n u e a u x n o u v e a u x h a b i t a n t s

- M. BARBOSA Raphaël
- Mme BAUDU Cynthia
 - Mme GENESE Laura
- M. BESSONIER Jérémy
- M. BOISSARD Cyril
 - Mme ALHERITIERE Magalie
- M. BURGHARD Jean
- M. CHAUVOT Tony
 - Mme CAMUS Laurie
- M. COMPAGNUT Florent
 - Mme LARMUZEUX Marie
- M.Mme COUDRÉ Gilbert, Yvette
- M. DE SOUSA Hugo
 - Mme POLICAMPO Sandra
- Mme DOUILLET Alexandra
- M. DUHAMEL Patrick
- M. GASTELLIER Thibault
- Mme GAUTHIER Angélique
- M.Mme GESLIN Julien, Cindy
- M. GIDOIN Aurélien
 - Mme LAURENT Delphine
- Mme LABBÉ Sophie
- M. LACOSTE Damien
 - Mme PROUTEAU Amandine
- M. LARRET Bernard
 - Mme PIATTI Barbara
- M. LÉ Flavien
- Mme MAGDELEINE Pascale
- M. MARTY Teddy
 - Mme CAMPION Valentine
- M. MICO Jean-Charles
- Mme RAGACS Marie-Christine
 - Mme GATEAU Kelly
- M. Mme RIGLET Ghislain, Brigitte
- Mme. SCHNEIDER Magalie
 - M. GRUIT Mathias
- M. SILVA LAZARO Manuel
- M.Mme SOIZEAU SAINT MARTIN Jérôme
- M. THENAULT Vivien
- Mme VENS Laétitia
- M. Mme VERSEIL Antoine

Assistantes maternelles

- | | |
|---|---|
| Mme ANGENIARD-SALLÉ
Karine
20, rue des Meuniers
..... 02.38.58.01.38 | Mme JOLIGARD Sandrine
40, rue de Mont
..... 02.38.61.41.25 |
| Mme ARNAULT-ISAMBERT
Katia
18, rue du Val
..... 02.38.58.17.87
..... 06.31.03.96.11 | Mme LECUYER Isabelle
2, rue des Meuniers
..... 02.38.57.20.28 |
| Mme BAUDU Claudine
1, route de Sully
..... 02.38.58.08.62 | Mme LIOT Marie-Christine
6, rue des Genêts
..... 07.87.81.12.29 |
| Mme BERGAMASCHI
Maria-Luisa
28, rue des Moulins
..... 02.38.58.54.37 | Mme LOUBET Roseline
16, rue du Gué Pénillon
..... 02.38.58.06.11 |
| Mme BRAS Sylvie
2, rue des Genêts
..... 02.38.57.29.42 | Mme MESTIVIER Marie-Claire
La Ruche
..... 02.38.58.15.77 |
| Mme DUBLÉ Séverine
3, rue des Cassines
..... 02.38.57.24.45 | Mme MONTENON Guilène
13, rue des Moulins
..... 06.61.94.59.41 |
| Mme EL JOUNDI Aïcha
10, impasse du Menhir
..... 02.38.64.62.03 | Mme PEREIRA Magalie
18, rue des Meuniers
..... 02.38.58.17.34
..... 06.74.21.64.46 |
| Mme GANGNEUX Maryline
25 bis, route de Sully
..... 02.38.57.33.92 | Mme PUÉ Tiffany
16, rue des Genêts
..... 02.34.50.26.48 |
| Mme GILET Sandrine
50, rue des Cassines
..... 02.38.58.14.27 | Mme SIMON-CHALOPIN
Adeline
9bis, rue du Trésor Celte
..... 02.38.55.88.58 |
| Mme GUY Marie-Estelle
4, chemin des Étangs
..... 02.38.58.13.50 | Mme VALENTIN Géraldine
L'Oural
..... 02.38.57.22.64 |
| Mme LABBÉ Sophie
13, impasse du Verger
..... 09.83.46.74.34
..... 06.50.46.19.17 | Mme VENS Corinne
20bis, rue des Cassines
..... 02.38.58.02.29 |



Le RAMIS

Relais d'Assistantes Maternelles Intercommunal de Sully-sur-Loire

Regroupant les communes de : Cerdon, Guilly, Isdes, Lion-en-Sullias, Saint-Aignan-le-Jaillard, Saint-Florent-le-Jeune, Saint-Père-sur-Loire, Sully-sur-Loire, Viglain, Villemurlin et Neuvy-en-Sullias



L'objectif premier du RAMIS est l'amélioration des conditions d'accueil des jeunes enfants chez les professionnelles (assistantes maternelles et gardes à domicile) de la Communauté de Communes du Sullias.

Le relais est alors un lieu d'écoute, d'information, de rencontres, d'animation et de socialisation pour parents, professionnelles de l'accueil de la petite enfance et tout-petits, s'articulant en 2 temps :

- **les permanences** (ou accueil du public sur rdv de préférence) : un accompagnement est proposé sur les fonctions de parents employeurs, assistantes maternelles et gardes à domicile salariées, ainsi que sur le développement de l'enfant les :
 - › lundi, mardi, jeudi de 12h30 à 17h30 et
 - › vendredi de 12h30 à 16h30,
- **les ateliers d'éveil** (ou première rencontre de la vie en collectivité pour l'enfant):
 - › sur Sully : mardi, jeudi : de 9h à 12h,
 - › sur la Communauté de Communes : lundi et vendredi matins

Relais Assistantes Maternelles Intercommunal de Sully-sur-Loire

32, rue du Coq

Tél. 02.38.36.69.09

mail : ramis@sullysurloire.org

blog : <http://ramis45.e-monsite.com>

Contact : Laurence Liger

Atelier d'éveil à Neuvy en Sullias
(2 fois par mois env.)
de 9h30 à 11h30
au sein de la garderie périscolaire

LES SERVICES DU C.C.A.S.

Que signifie le C.C.A.S.?

Centre Communal d'Action Sociale

Qui Gère le C.C.A.S.?

Un Conseil d'administration qui est présidé par Monsieur le Maire et un nombre équivalent de membres élus et nommés.

Quelles sont les personnes qui composent le Conseil d'Administration?

Le Président:

Hubert FOURNIER, maire de Neuvy en Sullias

Membres: Sandrine BIARD-BOBIN,
Edwige BLANCHARD, Émilie GUYOMARCH,
Jean-Claude LUCAS, Robert POIGNARD,
Sylvie RIGARD, Karine SALLÉ,
Jean-Marie ROUCHER

**Le CCAS de la commune
peut aider toutes personnes,
pour certaines démarches.**

Actions menées par le CCAS

- Attribution de bons alimentaires
- Le portage des repas était assuré par l'association du Centre Social de Jargeau. Cette dernière n'intervient plus sur la commune de Neuvy-en-Sullias. Un devis est demandé à la commune de Guilly qui, actuellement, assure les repas du restaurant scolaire de Guilly et de Sigloy. Le fournisseur pourrait faire des repas supplémentaires pour les demandeurs de la commune de Neuvy, la livraison pouvant être effectuée avec le camion frigorifique. Dès le devis reçu, une décision sera prise lors d'une prochaine réunion du CCAS.
- Il subventionne à hauteur de 40% toute personne adhérant à un système de téléassistance: Présence Verte, ADMR, l'UNA.....
- Un colis de fin d'année est offert aux Aînés de 70 ans et plus
- Offre un repas aux Neuvysulliens et Neuvysulliennes, âgés de plus de 65 ans.



Aide à domicile



CANTON DE JARGEAU

L'aide à domicile commence par le respect du choix de vie de la personne

Depuis bientôt 50 ans, notre Association, vous accompagne au quotidien à votre domicile sur le Canton de Jargeau (Darvoy, Férolles, Jargeau, Neuvy-en-Sullias, Ouvrouer-les-champs, Sandillon, Sigloy, Vannes-sur-Cosson, Vienne-en-val).

Notre association est spécialisée pour l'entretien du logement, du linge, l'aide à la toilette, la préparation des repas, et les courses.

Notre mission : faire en sorte que les personnes puissent rester à leur domicile au milieu de leurs souvenirs.

Nous vous proposons des services adaptés à vos besoins, pour :

► **La Préparation des repas :**

Les bons petits plats préparés favorisent le maintien à domicile et aident à rester en bonne santé. Notre personnel qualifié peut vous aider à ne pas négliger votre alimentation en respectant vos goûts, vos habitudes alimentaires...

► **L'entretien du logement :**

Nous faisons de votre domicile un environnement où il fait bon vivre, en tenant compte de vos habitudes.

► **Les courses :**

L'aide aux courses n'est pas le simple fait d'amener des provisions à une personne isolée, cela représente une véritable aide à la personne dépendante. Cet accompagnement est aussi l'occasion d'une sortie agréable.

► **L'aide à la toilette :**

L'auxiliaire de vie sociale vous aide ou vous assiste lors de votre toilette (hors actes médicaux) en maintenant votre autonomie.

► **La Téléassistance Médicale : Une urgence, un geste et la Sécurité.**

Optez pour la Téléassistance Médicale, un service sur mesure. Adaptée et progressive, mise en place par l'association. Cette solution va de l'échange convivial à la prise en charge médicalisée.

Nous intervenons auprès de tout public, notamment pour aider les personnes dépendantes, handicapées, en difficulté, mais aussi auprès des personnes âgées, des personnes à l'autonomie réduite suite à un accident par exemple.

L'Aide à Domicile



CANTON DE JARGEAU

c'est :

- 300 Usagers
- 40 Aides à domiciles
- 4 Administratifs



Où et quand nous contacter ?

Nos bureaux sont ouverts
Lundi et Mardi : de 9 h à 12 h et de 16 h30 à 18 h
Mercredi, Jeudi, Vendredi :
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h



Aide à domicile Canton de JARGEAU
6 rue du 20 août 1944
B.P. N° 2 - 45510 TIGY
☎ : 02.38.58.11.54

ASSOCIATION CERTIFIÉE QUALISAP
ET NF EN ISO 9001



COLLÈGE « LA SOLOGNE »



Restaurant scolaire



CDI

Collège « La Sologne »

10, Rue du Château d'eau
45510 TIGY

Tél: 02.38.58.16.58

Fax: 02.38.58.09.84

Intendance: 02.38.58.16.57

mail: ce.0451449f@ac-orleans-tours.fr

Site: <http://clg-la-sologne-tigy.ac-orleans-tours.fr/eva/>



LES TRANSPORTS

http://www.uly-s-loiret.com/Rub_59/Transport-scolaire/-Le-chemin-de-l-ecole.html

Transports scolaires et état des routes.

Les usagers peuvent s'abonner en ligne au bulletin de situation afin d'être prévenus par courriel dès qu'un nouveau bulletin est publié sur www.loiret.com.

Le site www.uly-s-loiret.com rend compte des éventuelles perturbations des lignes régulières ULYS
Pour écouter les bulletins d'information, un numéro vert : **0 800 232 245**

La sécurité, l'affaire de tous !

Pour les jeunes qui empruntent quotidiennement un transport collectif, il y a quelques règles de sécurité qu'il est toujours bon de rappeler. La discipline est d'abord une règle de sécurité. De ce fait l'indiscipline peut être sanctionnée par un retrait (temporaire ou définitif) de l'aide au transport

Quelques règles essentielles à respecter

- **Pour monter dans le car** : Je reste en retrait jusqu'à l'arrêt complet et je monte rapidement mais sans bousculade.
- **A bord du car** : Je reste assis durant tout le trajet et j'obéis aux consignes du conducteur tout en veillant à respecter le matériel. Je boucle ma ceinture si le car en est muni.
- **Pour traverser** : J'attends que le car se soit éloigné et je ne passe jamais devant ni derrière lui. Surtout, je fais bien attention de regarder dans les deux sens avant de traverser et j'utilise le passage-piéton s'il existe.

Horaire des cars de Neuvy vers le Collège La Sologne

CIRCUIT 3904	Départ L.M.M.J.V	Retour L.M.J.V	Retour Mercredi
Parking école	8h10	17h25	12h50
Les Hauts de Mont (lotissement)	8h00	17h40	12h55

En cas d'intempéries, n'hésitez pas à consulter le site des transports ULYS: www.uly-s-loiret.com



École Élémentaire « ÉPONA »

(ÉPONA: Déesse gauloise protectrice des cavaliers et des chasseurs)



Cette année, l'école accueille 190 enfants de la Petite Section de maternelle au CM2

L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE:

Flavie PLAZAT

Classe Petites Sections/
Moyennes Sections
(28 élèves)

Laurence CHAPOTAT

Classe Petites Sections/
Grandes Sections (27 élèves)

Marie-Claire DUMONT-DUC

Classe Grandes Sections/CP
(27 élèves)

Sylvie NOURISSON

(Directrice)

Classe CP/CE1(27 élèves)

Christelle SALVATI

Classe CE1/CE2 (28 élèves)

Corinne ANTORE

Classe CE2/CM1 (28 élèves)

Christine DUPLOUY

Classe CM2 (22 élèves)



La classe poney

« Les élèves de CP/CE1 et GS/CP vont faire du poney les mardis et jeudis matin pendant 6 semaines. Les élèves vont à pied au poney club de Neuvy en Sullias. Ils sont accueillis par Christelle, Océane et Pierrick qui leur apprennent à faire du poney. En classe, les enfants font du travail autour de la vie du poney. »

Les CP/CE1(en dictée à l'adulte)

Pour nous joindre:

Tél: 02.38.58.17.21

Mail: ec-neuvs-en-sullias@ac-orleanstours.fr

**Les inscriptions
pour la rentrée 2015
se feront à la mairie
du 25 janvier au 5 mars 2015**

(apporter le livret de famille et le carnet de santé)

Représentants des Parents d'Élèves

Nous sommes élus pour une période d'un an (année scolaire) directement par tous les parents des élèves lors d'élections qui ont lieu dans l'enceinte de l'école. Nous représentons donc, à ce titre, les parents d'élèves lors des conseils d'école en présence des enseignants, des ATSEM et des membres du Conseil Municipal et des représentants de l'Éducation Nationale. Notre rôle est donc de remonter les questions et les remarques des familles sur le fonctionnement de l'école et des organisations périscolaires (aide aux devoirs, pause méridienne, garderie...)

Comme tous les autres parents, nous sommes appelés à participer activement à la vie de l'école, en aidant à l'organisation des différentes manifestations, conjointement avec l'école (loto, carnaval, kermesse..).

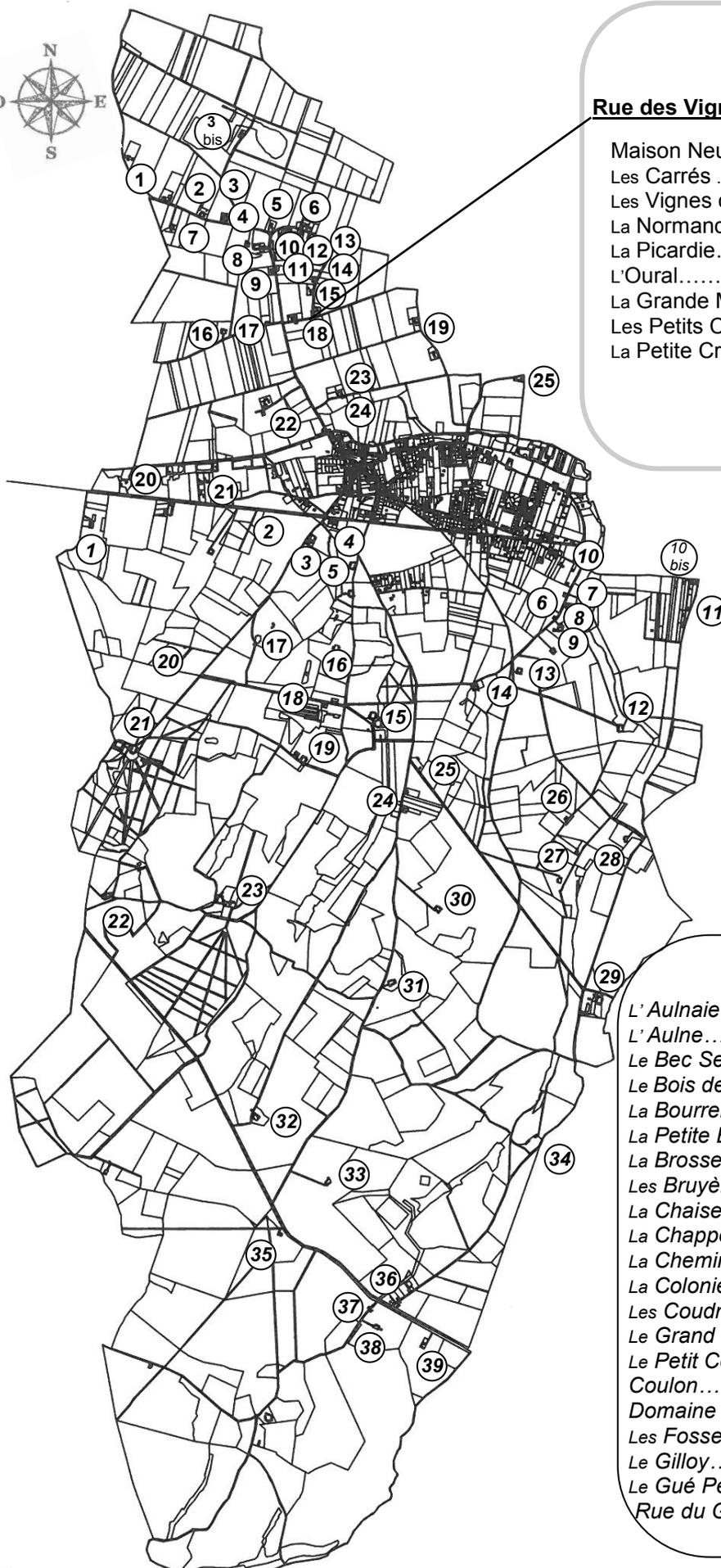
Nous n'avons pas de statut juridique (nous ne sommes pas une association mais un groupement). À ce titre, les bénéfices tirés lors de manifestations que nous pouvons organiser (vide grenier, ventes de mugs, calendriers, torchons ...) sont intégralement reversés à la coopérative scolaire dont le but est de financer les sorties et d'améliorer le quotidien des enfants.

Pour l'année scolaire 2013/2014, ont été élus
représentants des parents d'élèves :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
ALEXANDRE Emmanuelle	AUDEBERT Céline
CAMUS Caroline	CARRE Jessica
ISAMBERT Katia	GORLEZ Lucie
MOSKURA Nadia	SERRE Diane
PARIS Marie-Christine	TINSEAU Morgan
PILLAC Sandra	
ROBINE Olivia	

Vous pouvez nous contacter
à l'adresse mail suivante :
dparents.neuvsensullias@gmail.com
ou par la boîte à lettres côté maternelle

Nous espérons vous croiser
lors des prochaines manifestations !



Coté Val

Rue des Vignes de Bouan

Maison Neuve.....	5
Les Carrés	6
Les Vignes de Bouan	10
La Normandie.....	11
La Picardie.....	12
L'Oural.....	13
La Grande Maison..	14
Les Petits Châssis....	15
La Petite Croix	18

Les Avants-Gardes	3 bis
Le Briou.....	23
Le Bois de Bouan...	8
Bouan.....	9
Chemin des Étangs	21
Le Cornet.....	1
Fort en Vié.....	22
Les Glazons.....	24
Les Grands Jardins	17
La Guette Fleur.....	20
Lumière.....	2
La Pâture du Limon...	3
Le Petit Pommier.....	4
Les Petites Haies.....	19
Les Places (La Tupina)	25
Plaisir.....	7
Les Pointes.....	16

Canton de Sully-sur-Loire Communauté de Communes du Sullias

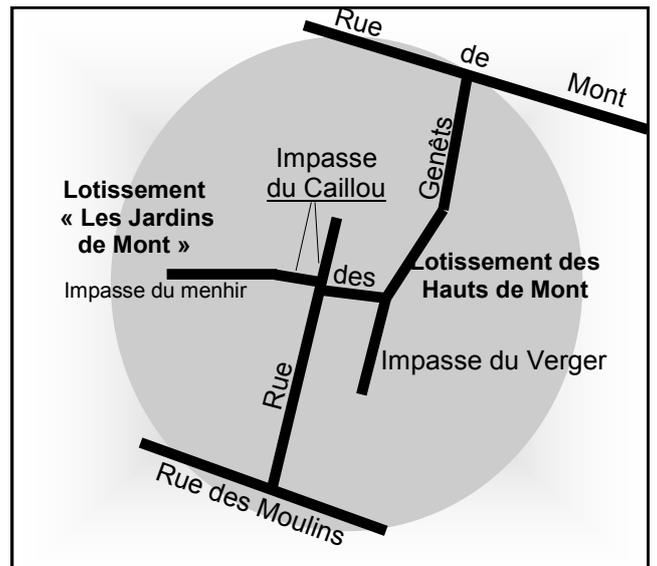
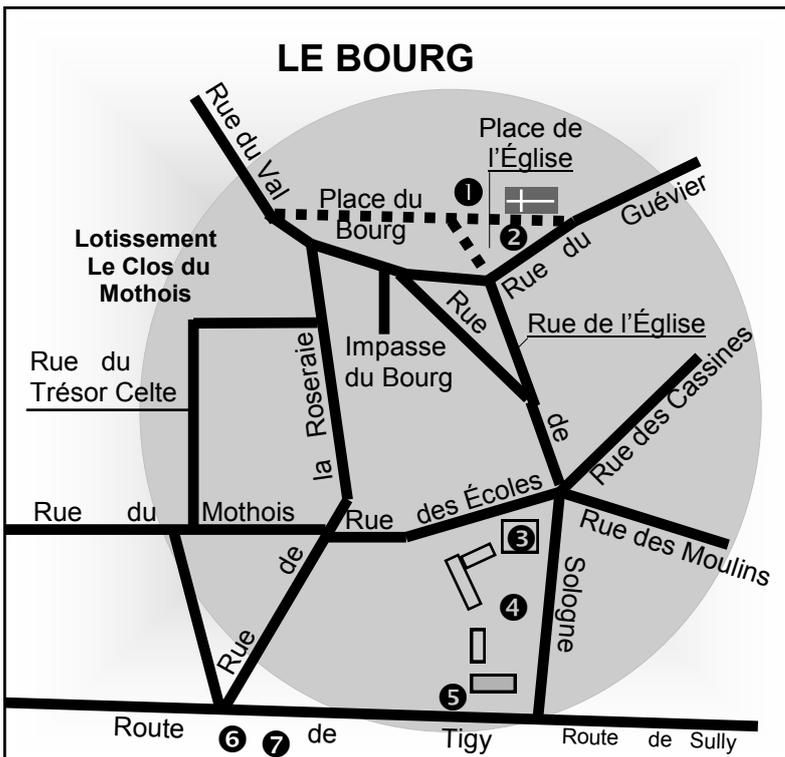
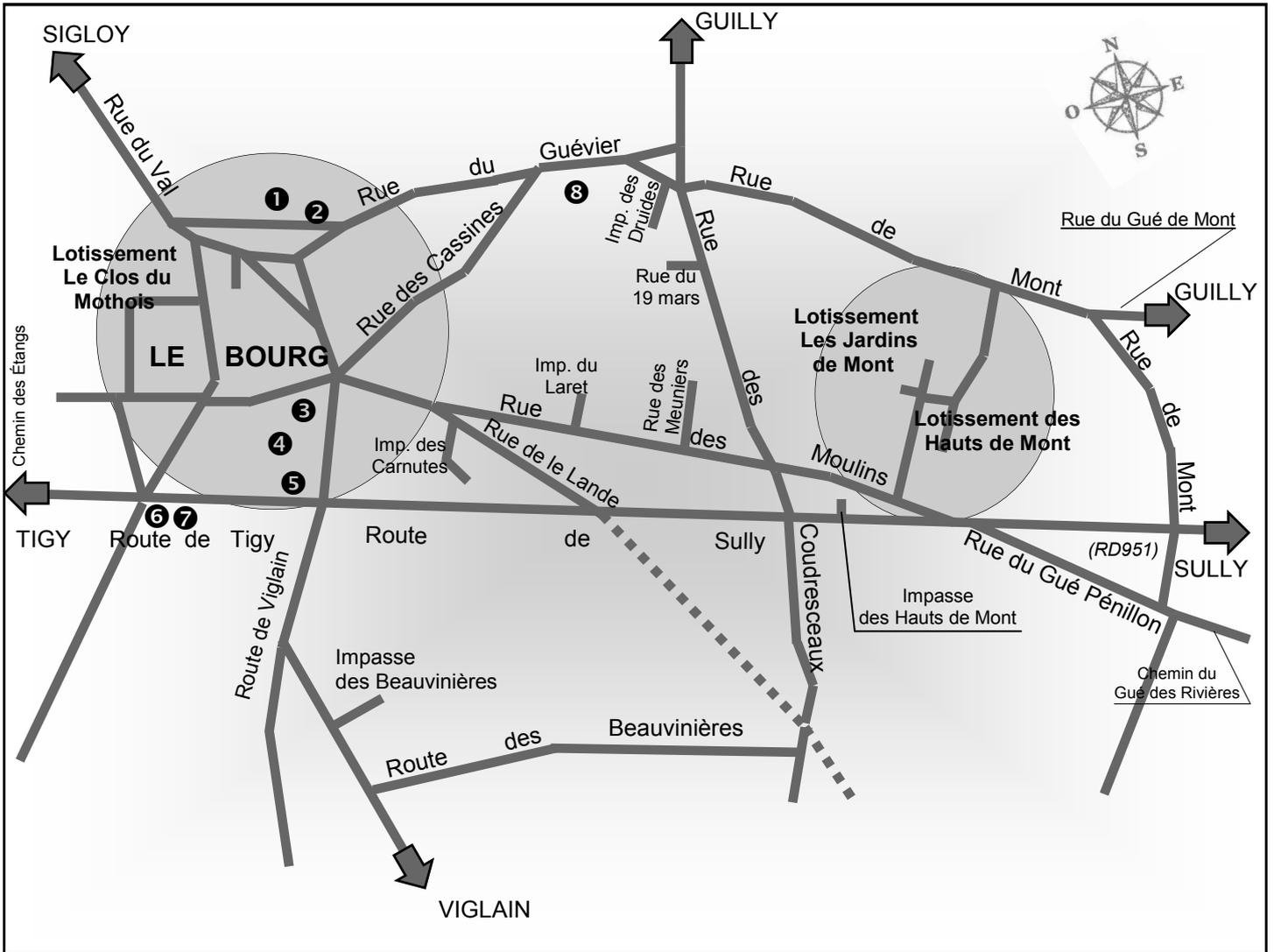
Code postal: 45510
Gentilé: Neuvysulliens
Population: 1269 hab.
Superficie: 25.28 km²
Densité: 50 hab./km²
Altitude: 115 m
N° INSEE: 45226

Coté Sologne

L' Aulnaie.....	17
L' Aulne.....	3
Le Bec Sec.....	7
Le Bois des Hâtes.....	25
La Bourrelière.....	5
La Petite Bourrelière.....	4
La Brosse.....	15
Les Bruyères.....	32
La Chaise.....	31
La Chappe.....	33
La Cheminée Verte.....	19
La Colonie.....	36
Les Coudresceaux.....	6
Le Grand Coudresceau..	13
Le Petit Coudresceau....	9
Coulon.....	34
Domaine de l'Orme.....	18
Les Fosse Blanches.....	14
Le Gilloy.....	23
Le Gué Pénillon.....	8
Rue du Gué Pénillon....	10
Che. du Gué des Rivières...10bis	
Les Haies.....	22
La Main Ferme.....	29
La Mariette.....	26
Chemin de Massy.....	11
Massy.....	12
La Maugerie.....	28
La Petite Brosse.....	24
La Petite Noue.....	27
Plaisance.....	1
Les 4 Vents.....	35
La Riconnerie.....	37
Rivoli.....	39
Le Petit Rivoli.....	38
La Roseaie.....	21
La Ruche.....	20
La Thibardière.....	16
Route de Tigy.....	2
Le Tremblay.....	30



Les rues de Neuvy-en-Sullias



- | | |
|----------------------|---------------------|
| ① Mairie | ⑤ Salle Polyvalente |
| ② Église | ⑥ Zone d'Activités |
| ③ Salle associations | ⑦ Local Syndicat |
| ④ École | ⑧ Local technique |



LISTE DES ASSOCIATIONS

BAGUETTES MAGIQUES

Contacts: Blandine Beugnon-Pernin 02.38.58.02.44
50 rue de Mont blandine.beugnon@sfr.fr

BIBLIOTHÈQUE

Contacts: Sylvie BARBE 02.38.
Ou Blandine Beugnon-Pernin à la mairie 02.38.58.02.17

CLUB LOISIRS ET AMITIÉ

Contact : Michel Dubé, 24 rue des Moulins.... 02.38.58.08.42

COOPÉRATIVE SCOLAIRE

Mme Sylvie Nourisson (directrice)..... 02.38.58.17.21

DANSES DE LOISIRS

Contact : Annick Bourgeix..... 02.35.57.22.19

FNACA Anciens Combattants

Contact: Francis Maximilien..... 02.38.58.02.40

G.V. Guilly-Neuvy-Sigloy

Contact : Stéphanie Barberousse..... 02.38.58.14.35

LES ZYOMATIC'S

Contact : Anne Dutériez, leszyomatics@orange.fr
15 rue du gué Pénillon

GRAINES DE GAULOIS

Contact : Magalie PEREIRA 02.38.58.17.34

RANDO NEUVY

Contact: Josiane Borne, 3 route de Sully..... 02.38.58.19.67

SOCIÉTÉ DES FÊTES

Contacts : Serge Minier, 1 rue des Genêts..... 02.38.58.09.57

TENNIS CLUB

Contact: Jean-Dominique Rousseau.... 02.38.57.28.01
15, rue du Gué Pénillon

TRIBU DES CARNUTES

Contact : Philippe Allaire 02.38.58.07.74
.....tribu.des.carnutes@sfr.fr

TWIRLING BÂTON

Contact : Nadine Meneau, 16 rue du Mothois.. 02.38.58.12.15

USEP

Contact : Corinne Antore, 1 rue des Écoles..... 02.38.58.17.21

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est gérée par une association.

Six bénévoles se relaient , au moins une fois par semaine, pour vous accueillir et vous conseiller.

Elle se situe au rez-de-jardin de la mairie et vous pouvez y accéder directement par l'extérieur ou par l'intérieur avec l'ascenseur .

La bibliothèque pourrait être ouverte plus souvent si nous avons plus de bénévoles.

*Alors n'hésitez pas à passer nous voir.
Tous les bénévoles seront les bienvenus.*



Le coin des adultes:

des romans de tous genres, des bibliographies, des documentaires (histoire, géographie, loisirs, arts.....), des bandes dessinées, des livres locaux, et le journal de la Sologne



Le coin des enfants:

des albums, des romans, des bandes dessinées, des contes, des documentaires...

Les ouvrages de références:

Atlas, encyclopédies, dictionnaires, dictionnaires des écrivains (à consulter sur place)

Un échange de livres, avec la Bibliothèque de Prêt du Loiret, donne à nos lecteurs une diversité de livres.

Moyennant une cotisation annuelle
(valable du 1er janvier au 31 décembre)
4€ pour les adultes 2€ pour jeunes

vous pourrez emprunter 3 livres pour une durée de 3 semaines.

La consultation sur place est gratuite

Ouvertures:

Le vendredi de 16h30 à 18h00

Le samedi de 10h30 à 11h30

Contact et renseignements à la mairie
au **02.38.58.02.17**



GRAINES DE GAULOIS

L'association se regroupe depuis 5 ans, les mardis et vendredis matins, sur le temps scolaire de 9h à 11h, à l'étage de la maison des associations.

Cette année nous comptons 16 enfants de 0 à 3 ans, accompagnés de leurs parents ou assistantes maternelles.

Ces matinées se veulent conviviales, en aidant à la socialisation des petits et aux échanges entre les grands.



Cette année, grâce aux dons des sociétés: THENAULT, MENEAU-GÉRIN, LA LIGERIE ENNE GRANULATS et le gîte RUDIOBUS, nous pouvons programmer une sortie à Royal Kids, tous les deux mois. Nous avons, également, pu organiser notre goûter de Noël et commander au Père Noël la cuisine en bois tant attendue...

Les enfants ont arboré un grand sourire en guise de MERCI !



Adhésion annuelle: 10 euros par enfant

Contact: Magalie PEREIRA 02 38 58 17 34

BAGUETTES MAGIQUES

La quatrième édition, toute en couleur, des Puces des Loisirs Créatifs du dimanche 16 novembre, s'est déroulée à la grande satisfaction de l'association ainsi que des exposants

BLOC NOTES

Dimanche
15 novembre 2015

**Puces des
Loisirs Créatifs**



Chacun a pu chiner des petits trésors, (boutons, coupons de tissu, papiers, laine, rubans, dentelles, etc...) qui trouveront certainement une nouvelle vie pour la décoration ou à l'embellissement de futurs projets de bricolage.

Des créations uniques ont ravi petits et grands.

Cette manifestation remporte toujours autant de succès auprès de tous et c'est donc avec autant de bonheur que nous vous invitons le 15 novembre 2015.



Nous nous retrouvons, un jeudi tous les quinze jours, à partir de 18h30, à la salle des Associations.

Au menu: scrapbooking, tricot, cartonnage, couture, papotage et partage d'idées créatives.

*Chacun apporte,
son matériel,
sa bonne humeur et
son bricolage du
moment.*

**Venez nous rejoindre
un jeudi soir**



Renseignements auprès de
barbara.crosnier@cegetel.net 02.38.58.26.10
blandine.beugnon@sfr.fr 02.38.58.02.44



« LES ZYGOMATIC'S »

Les Zygomatic's ont débuté leur 9^{ème} saison avec : un cours de Danse Africaine pour les enfants, de nouveaux projets, ...

Cette année, la saison des Zygomatic's sera axée sur deux projets :

- › la participation au spectacle des **Carnutes** (qui aura lieu le samedi 4 juillet 2015)
- › la mise en place d'un **mini-camp d'été** (la première semaine des vacances d'été) préparé par les adolescents eux-mêmes.

Les ACTIVITÉS ANNUELLES :

- › les **arts du cirque** pour les enfants de 9 ans à 11 ans, le samedi de 10h à 11h30, et pour les ados de 12 ans et plus, de 11h30 à 13h, en bimensuelle, avec Ludovic de l'association « Les risquetouts ». Au programme : jonglage, fil, rola-rola, boule, monocycle, acrobaties
- › la **danse africaine** pour les enfants de 5 ans à 11 ans, le samedi de 15h30 à 16h30, et les ados / adultes, le samedi de 14h à 15h30, en bimensuelle, avec Jenifer de l'association « Kaliso ». Au programme : danse africaine accompagnée par deux percussionnistes.
- › la **capoeira**, le vendredi, pour les enfants de 4 à 6 ans, de 17h à 17h45, pour les enfants de 7 à 10 ans, de 17h45 à 18h45, et enfin pour les jeunes à partir de 11 ans, de 18h45 à 19h45 avec Romain de l'association « N'Angola Capoeira ».
- › les **percussions**, cette année en mini-stage 1 fois par période, le dimanche matin pour les enfants à partir de 6 ans, les ados et les adultes, avec Christophe, *intervenant* musicien - percussionniste.



Les STAGES pendant les vacances scolaires :

Ces stages auront lieu la première semaine des vacances d'hiver (février), de printemps (avril) et donc d'été (mini-camp la 2^e semaine de juillet) autour des thèmes suivants: le spectacle des Carnutes et la préparation au camp de juillet

- › Lors *des stages de février et d'avril*, il sera proposé, le mercredi, une sortie sur la journée aux enfants à partir de 6 ans (les enfants participant aux stages seront prioritaires).
- › Le *mini-camp* aura lieu la première semaine des vacances de juillet. Il sera ouvert aux enfants à partir de 8 ans. Il y aura 2 groupes de 24 : un groupe enfant et un groupe adolescent. Chaque groupe passera 3 jours / 2 nuits dans le camp. Ce sont donc les adolescents qui prépareront le camp pour tous (eux-mêmes et les plus jeunes) avec un budget alloué. Les informations arriveront donc au fur et à mesure à la fin de chaque stage.

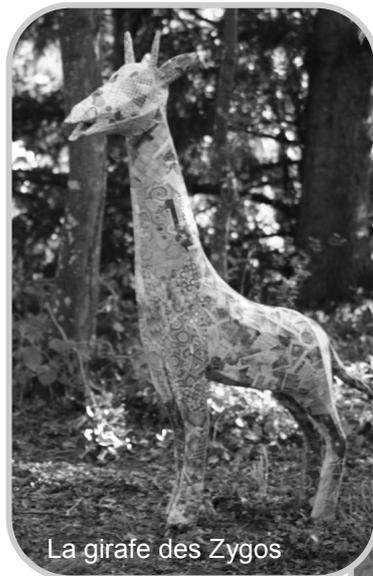
Les TEMPS FORTS prévus pour ce début d'année 2015 :

- › le renouvellement de la fin d'après-midi-jeux pour les enfants et de la **soirée-jeux**, cette année en famille, entre amis. Elle aura lieu le **samedi 24 janvier 2015**.
- › La **fête des Zygo's** au mois de juin (*date non encore définie*).
- › la participation au **spectacle des Carnutes le samedi 4 juillet au soir**.

Si vous avez une suggestion, un commentaire ou si vous désirez nous aider, même ponctuellement, n'hésitez pas à joindre l'association : leszygomatics@orange.fr.

N'oubliez pas aussi notre blog (*Merci à Sophie DAUBORD, notre webmestre*) pour vous informer au plus tôt des dates des activités bimensuelles, des dates de stage, des dates de nos réunions, ... <http://les-zygomatics.blogspot.fr/>

**BONNE ANNÉE A TOUS !
AU PLAISIR DE VOUS RENCONTRER
sur nos activités, nos stages,
aux différents événements auxquels
nous participerons.**



La girafe des Zygos

**La Rando-Conte nocturne
sur le thème de « l'Afrique »
durant le week-end de pentecôte
en juin 2014**

BLOC NOTES

Samedi 24 janvier

Soirée Jeux

En juin

**La fête
des Zygos**



L'accueil



Les fresques africaines



Mamadouma
La marionnette géante



Les randonneurs

Le conseil d'Administration des Zygomatic's :

Présidente : Anne DUTERIEZ
Vice-présidente : Béatrice NIZON
Secrétaire : Annabelle SAMPEDRO
Vice-secrétaire : Chrystèle JOFFRE
Trésorière : Lydie BERTHAULT
Vice-Trésorière : Laurence CHAPOTAT
Membres actifs : Magalie PEREIRA
Agathe PASDELOUP



Une ombre chinoise

Zygomatic's



ASSOCIATION G.V. GUILLY NEUVY SIGLOY



ESPACE
FÉDÉRATION

Dans les clubs EPGV, vous pouvez pratiquer toutes sortes d'activités sportives, quelque soit votre âge et votre état de forme.

Les cours ont lieu dans les salles des fêtes de Guilly, de Neuvy-en-Sullias et de Sigloy (salles mises à disposition gracieusement)

Tous les accessoires sont fournis par les communes ou l'association.

Par mesure d'hygiène: apporter une serviette pour mettre sur le tapis de sol et prévoir des vêtements et chaussures confortables.

Les cours sont suspendus durant les congés scolaires et prennent fin, début juillet.

GYM: 110€/an pour 1 cours par semaine
140€/an pour 2 ou 3 cours par semaine

- *Le mardi de 18h à 19h à la salle polyvalente de Neuvy-en-Sullias - Gym d'entretien*
- *Le mardi 19h à 20h à la salle polyvalente de Neuvy-en-Sullias - Gym dynamique*
- *Le jeudi de 19h15 à 20h15 à la salle polyvalente de Guilly ou Sigloy - Gym dynamique*

Entretenez régulièrement votre forme dans une ambiance conviviale et décontractée



GYM Senior: 110€/an

- *Le mardi de 18h00 à 19h00 à Neuvy-en-Sullias*

Renforcement musculaire, amélioration de la souplesse, le cardio-respiratoire, le perfectionnement moteur, l'équilibre, la mémoire.

Pour tous renseignements,
contacter un des membres du bureau.

Composition du bureau :

Présidente :Stéphanie Barberousse	tél. : 02 38 58 14 35
Trésorière :Colette Miot	tél. : 02 38 58 12 07
Secrétaire : Janine Pommier	tél. : 02 38 58 05 00
Secrétaire adjointe :Annette Larue	tél. : 02 38 58 12 63
Membre actif :Audrey Maupoussin	tél. : 02 38 31 85 00

DANSE DE LOISIRS

Pour le plaisir de la danse, la convivialité d'une rencontre hebdomadaire, la satisfaction d'un effort physique librement consenti :

**Rejoignez l'association
Danse de loisirs
de Neuvy.**



Depuis plusieurs années cette vénérable association procure à ses adhérents, une fois par semaine, la joie de transpirer sur des musiques notamment: country.

**Rejoignez
nous donc
le lundi
de 19h00 à
20h30**

Salle polyvalente



Au fil des années, l'effectif des participants reste constant et parfaitement adapté à l'infrastructure utilisée .

Les cours et conseils dispensés restent donc conviviaux et amicaux avant tout.

**Rejoignez ce divertissement hebdomadaire
en téléphonant au :
02 38 57 23 12 ou 02 38 57 22 19**



TWIRLING BATON CLUB

Le Twirling Bâton est un sport agréé par la Direction de la Jeunesse et des Sports, géré par la Fédération Française de Twirling Bâton et affilié au Comité National Olympique et Sportif.



TWIRLING BATON CLUB
NEUVY EN SULLIAS / TIGY

Pour 2015, nous présenterons des athlètes dans les 3 filières existantes :

En Nationale 1 :

- › 1 soliste Benjamine,
- › 1 Soliste Cadette,
- › 1 Soliste Junior et
- › 1 soliste Senior

En Nationale 2 :

- › 1 Soliste Benjamine,
- › 3 Solistes Cadettes
- › 1 Soliste Masculin Junior,
- › 1 Soliste Senior
- › 1 équipe Cadette

En Nationale 3 :

- › 2 Solistes Minimes,
- › 1 Soliste Cadette,
- › 1 Duo Benjamin,
- › 2 Duos Minimes,
- › 1 Equipe Benjamine
- › 1 équipe Minime

BLOC NOTES

Samedi 7 mars
Loto à Tigy

Dimanche 14 juin
Vide grenier à Neuvy

Samedi 27 juin
Gala de fin d'année à Tigy

Samedi 3 octobre
Loto à Tigy

Samedi 12 décembre
Loto à Tigy



Groupe Compétition

3 activités définissent ce sport artistique, méconnu du public :

- › Le maniement du bâton, demandant aux athlètes une grande dextérité et beaucoup d'entraînement.
- › La danse ou expression corporelle sur un support musical, tout en maniant le bâton
- › Des mouvements gymniques adaptés au Twirling

Ce sport s'apparente fortement à la gymnastique rythmique et sportive.

Les entraînements ont lieu au Foyer Rural de TIGY ;

- › Le Lundi de 17 H 30 à 19 H 30 pour les débutants à partir de 5 ans (jusqu'à 10 ans maxi, car après c'est trop tard pour acquérir le niveau technique pour les compétitions), et pour l'équipe benjamine (en compétition en 2015)
- › Le Mardi de 17 H 30 à 19 H 30 pour l'équipe minime (en compétition en 2015)
- › Le Mercredi de 19 H 30 à 21 H 30 et le Vendredi de 17 H 30 à 20 H 30 pour tous les autres athlètes en compétition.

En 2014 nous avons eu la joie d'accéder au championnat de France N2 avec une soliste benjamine et l'équipe minime. Nous espérons que l'année 2015 nous apportera autant et sinon plus de satisfaction.



Équipe minime finaliste au championnat de France 2014



Groupe Loisirs

Pour tous renseignements, s'adresser à la Présidente, Mme MENEAU Nadine au 02.38.58.12.15 ou au 06.67.60.59.58, ou lors des entraînements.



RANDO NEUVY

Le marcheur est un roi. Un roi qui souffre d'être à contrecourant mais qui a choisi, pour aller mieux, les grands espaces plutôt que le divan des rebouteux. (Bernard Ollivier)

Notre club de marche compte une vingtaine d'adhérents, plus précisément 26 en 2014 et 23 inscrits en 2015. Les années se suivent et se ressemblent. Elles sont ponctuées de divers événements qui se déroulent des mois de janvier à décembre :

● Avril : Randonnée annuelle

Le lundi de Pâques notre club a organisé la 28^{ème} édition de sa randonnée annuelle « Entre Loire et Sologne ».

449 marcheurs dont 14 enfants ont foulé les 3 parcours proposés : 10, 16 et 23 kms.

- 267 sur le 10 kms
- 129 sur le 16 kms
- 53 sur le 23 kms

Le temps maussade du matin en a sûrement découragé plus d'un, mais comme toujours, tous sont rentrés satisfaits de leurs balades

Nos bénévoles ne rechignent pas devant les tâches afin de rendre notre accueil le plus agréable possible.

Comme tous les ans notre ravitaillement remporte un grand succès, pour preuve le peu de restes en fin de parcours (mais c'est aussi parce que nous sommes de bons gestionnaires). Terminés boudin, pâté, saucisson, fromages, gâteaux et biscuits, vin chaud et j'en passe !!!!!



**Comme chaque année je remercie tous les acteurs de cette manifestation :
Bénévoles, municipalité, agents, communaux, autres associations, conseil général, commerçants,...**

● Mai : Foire aux asperges de Tigy

Une randonnée d'une quinzaine de kilomètres, autour du village de Tigy, nous a conduit jusqu'à la foire aux asperges le 3^{ème} dimanche de mai.

● Juin : Sortie à Égreville

Pour la sortie annuelle, une vingtaine d'adhérents s'est rendue à Égreville (77) pour une randonnée gourmande avec des étapes « découverte du patrimoine » qui ont ponctué le parcours :



- Visite du Jardin-Musée Bourdelle
- Visite d'Égreville : la Halle, l'église,...
- Visite du musée de la paysannerie à Lagerville
- Présentation de l'agriculture du Gâtinais



● Octobre: Week-end annuel en Berry

Cette année le club a posé ses sacs de voyage à Éguzon en Berry. Outre les randonnées, nous avons visité le musée archéologique d'Argentomagus qui invite le visiteur à entreprendre un voyage de plus d'1 million d'années, qui le conduit des temps pré-historiques à la fin de l'époque romaine. Une aventure fabuleuse et peu banale au travers d'un musée conçu directement sur un quartier de la ville gallo-romaine d'Argentomagus.



Tarifs 2014 - 2015

Licence individuelle : 27 €
Licence couple : 50 €

Contacts

Si vous souhaitez rejoindre notre club, n'hésitez pas à nous contacter.

Josiane BORNE Présidente 02.38.58.19.67
Micheline BOURSIN Trésorière 02.38.44.70.34
Annick BOURGEIX Secrétaire 02.38.57.22.19

● Décembre : Rando du Téléthon

Dans le cadre du Téléthon, du 1^{er} au 7 décembre étaient organisées plusieurs randonnées dans le secteur de Sully sur Loire. Le départ de la première d'entre elles a eu lieu à Neuvy.

Une cinquantaine de marcheurs a apprécié, compte tenu de la météo, le café chaud accompagné de biscuits, offert avant le départ, par la mairie et le club Rando Neuvy. L'arrivée avait lieu à Guilly après un parcours de 11 kms dans la forêt solognote.

BLOC NOTES

Lundi de Pâques
6 avril 2015

RANDONNÉE
« Entre Loire et Sologne »



Décembre : Entre nous

Cette randonnée « Entre nous » devient au fil des ans, comme la bûche de Noël, une institution. Après 13 km parcourus dans le secteur de Neuvy Viglain, on repose les jambes devant une bonne table. Et pour certains c'est retour en voiture, alors que d'autres préfèrent rentrer à pied pour 8 km de plus.

FFRandonnée 
Association affiliée N° 1397



HISTOIRE D'UN VILLAGE

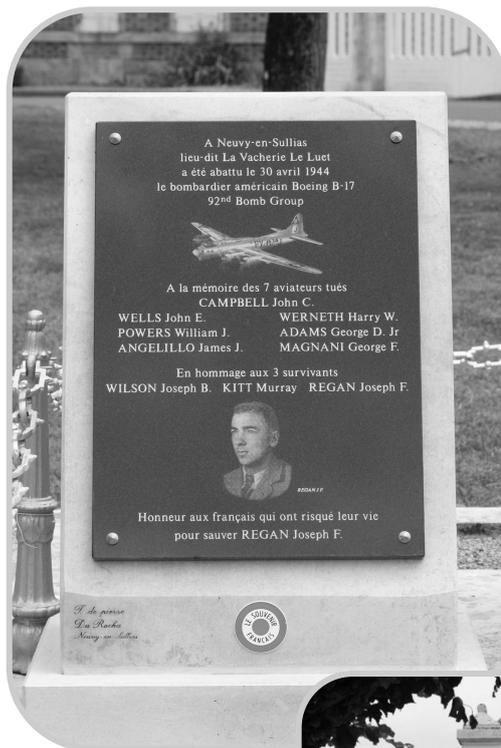
Neuvy-en-Sullias, histoire d'un village

Après plusieurs années de recherches, tant en France qu'aux États-Unis, Christian Dieffédale, historien spécialisé sur les avions américains tombés sur le sol français au cours de la guerre 98/45, a retrouvé la trace de la famille du lieutenant Joseph Reagan tombé sur le territoire de la commune, au lieu-dit - La Vacherie - propriété du Luet, lors du crash de son bombardier revenant de mission le 30 avril 1944.

L'association, après la parution de son livre en 2012, en accord avec la municipalité, décide d'ériger une stèle près du monument aux morts en l'hommage des disparus, des rescapés du crash, et de ceux qui les ont aidés durant cette période tragique. A l'occasion du 70ème anniversaire, la date du 26 avril fût retenue. La cérémonie a eu lieu en présence de Sarah Reagan, petite fille du rescapé, accompagnée d'une amie. Malgré un temps pluvieux, de nombreuses personnalités, tant civiles que militaires, étaient présentes, ainsi que le président régional du Souvenir Français.



Hubert Fournier, maire entouré de Robert Poignard, président de l'association et de Sarah Spencer-Reagan, petite fille du rescapé



Madame Janine Marois, épouse de Henri (décédé) l'un des sauveteurs, dévoila la stèle en compagnie de Sarah Reagan.

Un vin d'honneur suivi d'un repas ayant rassemblé 120 convives dans une ambiance très conviviale fut servi par les employés des Saveurs du Sullias. Madame Francis Bouygues étant présente parmi nous le matin, nous invita à se rendre dans l'après-midi sur les lieux du crash. Un membre de la famille a retracé l'historique de cet évènement. Par la suite, une petite collation fut offerte au château.

Après cette mission accomplie, une page se tourne au sein de l'association. Une prochaine réunion décidera de son avenir. Durant ces six années, il faut remercier toutes les personnes qui ont payé leurs cotisations, ainsi que la municipalité, les organismes divers, industriels et particuliers qui par leur générosité nous ont permis de mener à bien l'objectif fixé par l'association.

Merci à tous

Le président
Robert Poignard



LA TRIBU DES CARNUTES

SPECTACLE : samedi 4 juillet 2015

Voici plus de dix ans que l'idée folle de faire un spectacle sur les gaulois a germé dans nos têtes, c'était en 2003 et pour nous c'était incroyable de pouvoir fédérer un tel moment dans notre village ! (1200 spectateurs)

2015, voici venu notre 7^{ème} spectacle.

La commémoration du soldat américain tombé en parachute lors du crash (le 30/04/44) de sa « forteresse volante » B 17 sur le territoire de Neuvy nous a fortement décidé à trouver le lien entre la résistance des français de 1944 et les gaulois de -52 Av J-C et notamment les Carnutes face à l'occupation romaine.

Un projet encore à l'état de construction qui se fait au script, à plusieurs scénaristes, tant le sujet est complexe !

Nous avons imaginé un trésor convoité par les romains et les nazis, un trésor dont la découverte pourrait changer l'histoire de l'Europe (pas moins que ça !) Les peuples dominateurs ont toujours recherché des objets magiques pour asseoir leur pouvoir ! Ces objets convoités, utilisés par les anciens peuples germaniques puis par les celtes et les vikings sont « les runes »

Rune = secret (murmure) caché non loin de notre dolmen !



Comme toujours, notre village va se transformer pour vous emporter vers ces nouvelles aventures : 100 figurants, de la pyrotechnie, des musiques de films, des lumières vont concocter ce savant mélange de rêve vivant et vibrant !

Avant, il y aura notre rituel banquet pour festoyer, où vous dégusterez nos plats préparés par nos aubergistes gaulois et où la cervoise des taverniers est tant attendue !

BLOC NOTES

Samedi 4 juillet

SPECTACLE



La tribu des Carnutes propose en plus du spectacle, des ateliers couture pour se créer son costume, ateliers cuir, cuisine, bois-charpente, etc ...

Nos précédents spectacles :

28 juin 2003 « Brismuca, danseuse gauloise »

2 juillet 2005 « Clavius le gladiateur »

23 juin 2007 « Le dernier des druides »

27 juin 2009 « Le trésor oublié »

2 juillet 2011 « La guerre des Gaules »

6 juillet 2013 « Le livre maudit »



**Une seule représentation, un seul soir,
une seule chance de le voir !
Ils sont fous ces gaulois !**

Contacts :

Brenn (président) Philippe ALLAIRE
06.31.78.35.67

Druidesse (secrétaire) Sandrine POMMIER
02.38.58.40.50

Gardienne du trésor (trésorière) Nathalie THENAULT
Maître-Charpentier : Michel DUBÉ



ANCIENS COMBATANTS

F. N . A. C. A.

Regroupement

Neuvy - Guilly - Tigy - Vannes

Nous participons à toutes les cérémonies commémoratives : 19 mars 1962, fin de la guerre en Algérie, 8 mai, 14 juillet, 11 novembre, dans nos villages respectifs.

Nos activités pour l'année 2015 :

- ↪ Loto à Tigy le 26 avril et le 25 octobre
- ↪ Célébration du 19 mars à Guilly (53^{ème} anniversaire)
- ↪ Repas annuel à Guilly (date non confirmée)
- ↪ Proposition de voyage à l'étude (Bretagne Nord)

Composition du bureau:

Président: Jean CONTREPOIDS - Tigy
Vice-président: Claude MORIN - Vannes
Trésorier: Jean-Claude SCHMIT - Vannes

**Responsable pour Neuvy :
Francis MAXIMILIEN**

TENNIS

Pour sa première saison, le tennis club de Neuvy a enregistré 53 adhérents avec 26 jeunes et 27 adultes .

Venez nous rejoindre pour cette nouvelle saison . Plusieurs formules sont possibles:

- ▶ jouer en famille,
- ▶ suivre des cours
- ▶ participer à des compétitions .



Nos projets pour 2015

La création d' un terrain de Beach Tennis dans le cadre du réaménagement du terrain de camping

Contact :

Jean-Dominique ROUSSEAU
02 38 57 28 01 / 06 11 62 72 44

Gilles NIZON
02 38 57 27 14 / 06 30 56 61 47
tennisclubneuvy@yahoo.fr

SOCIÉTÉ DES FÊTES

Toujours prête

En octobre dernier, les membres du bureau, sous la présidence de Serge MINIER, avaient annoncé leur démission. Ils avaient justifié leur choix par une fatigue unanime due à la trop lourde charge de travail que nécessite la gestion d'une telle structure. Sur-tout que le bureau, qui avait repris cette gestion en 2010, s'est retrouvé avec une trésorerie déficitaire qu'ils avaient, non sans peine, réussi à redresser.

Toutefois, après quelques semaines de réflexion, ces mêmes membres ont décidé de reprendre leurs postes.

En effet, tous ne souhaitent pas que l'animation du village s'éteigne. Ainsi, ils ont pris une décision: reprendre de nouveau les rênes de la Société des Fêtes.

Néanmoins, Serge MINIER explique que celle-ci n'aura plus les mêmes missions. Elle organisera seulement des soirées dansantes à thème.

Cette nouvelle mesure clarifie le sort de la Foire aux Œufs qui ne connaîtra pas sa vingt-cinquième édition. Son organisation étant une charge trop lourde au niveau financier comme organisationnel. Dès lors, elle est définitivement abandonnée.

Mais les Neuvysulliens seront ravis de découvrir les nouveautés prochaines de la Société des Fêtes lors de leurs prochaines soirées en février, avril et septembre.

Et comme le précise Serge MINIER:

« Nous accueillerons avec une grande joie tous les bénévoles qui voudront bien nous aider à animer Neuvy-en-Sullias »

BUREAU:

Serge MINIER : Président
Gilles GESLAIN, Vice-président
Virginie PAYEN: Trésorière
Julie MINIER: Secrétaire

(article paru dans le journal -la république du centre-)

BLOC NOTES

21 février

Soirée (sous réserve)

8 mars

Soirée (sous réserve)

18 avril

Soirée (sous réserve)

5 septembre

Soirée (sous réserve)



CLUB LOISIRS ET AMITIÉ



Assemblée Générale

- ▶ **Tous les 2^{èmes} et 4^{èmes} mercredis de 14h à 18h**
(Belote, Tarot, pétanque, Rumikub, Scrabble, Yam's - Goûter
(participation 1€/mois)

Dans le cadre des échanges de connaissances

- Atelier initiation bureautique de 10h30 à 12h à la maison des associations:

(Initiation Microsoft Office, open Office, Explorateur: classer et retrouver ses documents, Multimédia: lire, graver, enregistrer, sauvegarder ses données, nettoyer et défragmenter le disque dur, Créer: ses étiquettes, carte d'invitation, un calendrier, son papier à lettres. Photos: les classer, les enregistrer, scanner et modifier avec photo-filtre, picasa ou XnView.)

- Atelier Sophrologie le 4ème mercredi de 18h à 19h à la salle polyvalente

▶ Départ de la maison des Associations

- Tous les jeudis: Marche départ 14h00 (environ 6/8kms)

▶ Place du Bourg

- Tous les mardis: Pétanque vers 14h30. Grand bravo à l'équipe de Neuvy qui s'est classée 31^{ème} au classement régional à Coullons en juillet 2014

Et puis:

- ▶ **Après-midi d'Amitié:** (15/03, 19/04, 11/10, 13/12) participation de 8€ Danse, divers jeux autour d'une pâtisserie et boisson chaude ou froide
- ▶ **Repas annuel le 25 novembre** (avec participation)
- ▶ **Repas publicitaire le 6 mai** (Florilège)
- ▶ **Formation sécurité informatique et internet le mercredi 18 février à 14h30**
- ▶ **Gendarmerie**, un samedi à définir (Prévention et sécurité)
- ▶ **Sortie sur Paris:** Croisière sur la seine, déjeuner, spectacle chansonniers (tarif Club: 100€)
- ▶ **Sortie externe:** date à définir: Abbaye de St benoit + Oratoire, Château de Chamerolles + repas + Chocolaterie Neuville. Ballade sur la Loire à Sigloy avec repas ou Musée du Cirque et l'illusion à Dampierre
- ▶ **Voyages - Spectacles** : UDCARL mise à disposition d'un catalogue de voyage

- ▶ **Assurance Groupama:** réduction de 5% sur vos contrats d'assurances d'année
- ▶ **Guide d'achats et de Loisirs des Aînés Ruraux du Loiret**
- ▶ **Présence Verte:** Télé assistance à domicile, une remise de 6€ sur le droit
- ▶ **Lunettes usagées:** Collecte de celles-ci pour l'Ordre de Croix de Malte
- ▶ **Sirène du Cœur:** Collecte les anciennes radiographies médicales pour financer les défibrillateurs

Connectez-vous au site internet de l'UDCARL:

<http://www.ainesrurauxloiret.fr/>

Cliquez sur la porte et laissez-vous guider par le portail

Président :	Michel DUBÉ
Vice-président:	Annick BOURGEIX
Secrétaire:	Edwige SANCHEZ
Secrétaire adjointe:	Simone BEIGNET
Trésorière:	Ginette BOIREAU
Trésorière adjointe:	Émilie COCHARD
Membres actifs:	Odette BLANCHARD, Jean LANDRÉ, Gilbert HERMANT



Nos Aînés



Concours de belote



Après-midi d'amitié



GROUPEMENT DE GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE DU LOIRET



Conseils de prudence et de bon sens pour prévenir les vols de véhicules

1 - Dans une cour privative :

- stationnez vos véhicules dans un lieu éclairé et de manière à imposer une manœuvre pour sortir de votre propriété (pour éviter que le véhicule ne soit discrètement sorti en le poussant avec la boîte de vitesse au point mort),
- activez le neiman (système de protection antivol par blocage de la colonne de direction),
- fermez et verrouillez votre portail (ou utiliser une chaîne et un cadenas),
- verrouillez les portières et le coffre de votre véhicule,
- si vous possédez des animaux susceptibles d'alerter le voisinage (chiens, ...) en cas d'intrusion, stationnez vos véhicules à proximité.

2 - Dans un garage privatif :

- ne laissez pas vos clés sur le contact,
- verrouillez les portes du garage, les portières et le coffre de votre véhicule,
- ne laissez pas la télécommande d'ouverture du garage ou du portail dans le véhicule ou à proximité,
- éviter de déposer vos clés de véhicule dans l'entrée de votre habitation (meuble, panneau mural ou boîte à clé) ou dans un lieu trop accessible à un cambrioleur.

3 - Sur la voie publique :

- à chaque descente de votre véhicule et même lors d'un arrêt succinct (commerce, dépôt de courrier, ...), retirez les clés du contact et verrouillez les portières de votre véhicule (rappel : le vol de votre véhicule avec les clés sur le contact ne sera pas indemnisé par les sociétés d'assurance),
- ne laissez aucun objet susceptible d'attirer la convoitise à la vue,
- de nuit, privilégiez un lieu éclairé et visible des riverains pour le stationnement,
- il est possible de mettre un place un dispositif mécanique dissuasif tel qu'un sabot de roue, une canne ou une barre antivol qui permettent de bloquer le volant ou la pédale de frein



- équipez votre véhicule d'une protection électronique :
 - système d'alarme intégré au véhicule ou par boîtier mobile (diverses technologies : capteurs de mouvement ou hyperfréquence, RFID, infrasons, contact magnétique, transmetteur radio) ;
 - traceur GPS (fixe ou mobile) dont certains systèmes de géo localisation connectés à votre Smartphone peuvent être installés sur tout type de véhicule dont les deux-roues, vélos, engins agricoles ou de chantier, ... ;
 - système de coupe-circuit ou d'anti démarrage.

4 - Dans l'enceinte d'une entreprise :

- évitez de laisser les clés de vos véhicules dans des lieux facilement accessibles. Dès qu'elles ne sont plus utiles (et particulièrement lorsque les locaux sont fermés), elles doivent systématiquement être rangées dans des armoires en métal, verrouillées, non exposées au grand public et si possible protégées par un système d'alarme ou de vidéo protection.
- en extérieur, stationnez vos véhicules les plus sensibles aux emplacements couverts par un système de détection périmétrique, d'éclairage, de vidéo protection, à défaut à l'endroit le plus éclairé ou le plus visible des riverains ou automobilistes de passage.
- pour protéger les garages automobiles, centres de contrôle technique et les concessionnaires automobiles, une fiche d'information est disponible sur le site www.referentsurete.com.

5 - Les vols de véhicules avec violences ou contraintes :

Une fiche de prévention concernant les vols de véhicule au volant (car-jacking) ou à votre domicile (home-jacking) est disponible sur le site www.referentsurete.com.

Si vous êtes victime ou témoin,
ayez le réflexe
Composez le





VOIR ET ÊTRE VU

Piétons, cyclistes, rendez-vous VISIBLES

Piétons, nous le sommes tous !

Ce mode de déplacement naturel, bon pour la santé et écologique, n'est pourtant pas sans risque. Dépourvu de protection, le piéton est un usager particulièrement vulnérable .

Le piéton est le seul usager de la route qui n'est pas protégé.

La nuit, tous les chats sont gris et les piétons aussi. Si vous voyez les phares d'une voiture à plusieurs centaines de mètres, ayez en tête que son conducteur, lui, ne vous verra qu'au dernier moment. À vous donc d'être prudent, et de vous équiper idéalement d'un brassard réfléchissant.

La nuit, au lever du jour, avec des vêtements sombres, un piéton n'est visible qu'à 30 m. Équipé de bandes ou stickers rétro réfléchissants, il devient visible à 150 m.

Qu'est-ce qu'un piéton ?

Le piéton est un usager qui circule à pied.

Dans le Code de la route, sont assimilés aux piétons :

- les personnes qui conduisent une voiture d'enfant, de malade ou d'infirmes, ou tout autre véhicule de petite dimension sans moteur (trottinette, rollers, skateboard...);
- les personnes qui poussent à la main une bicyclette ou un cyclomoteur;
- les handicapés dans les chaises roulantes mues par eux-mêmes ou circulant à l'allure du pas.

COMMENT SE DÉPLACER

SEUL

- ▶ **Sur un trottoir**, la vitesse de déplacement et les comportements de ces différents types de piétons peut présenter des contraintes pour les autres. Comme en tout lieu, des règles de droit (la loi) et d'usages (respect de l'autre) s'imposent.
- ▶ **Sur les routes de campagne**, hors agglomération, quand il est **seul**, le piéton doit circuler sur le bord gauche de la chaussée (dans le sens de la marche), face aux véhicules (sauf si la sécurité du piéton est risquée, en cas de travaux par exemple).
- ▶ **En agglomération**, lorsqu'une chaussée est bordée d'emplacements praticables réservés aux piétons, tels que des trottoirs ou des accotements, vous êtes tenu de les emprunter. Si vous ne pouvez pas les utiliser, vous pouvez marcher sur la chaussée en circulant près des bords.

EN GROUPE

▶ **En groupe restreint** (jusqu'à 4 personnes), mieux vaut en fait se placer en file indienne. On marchera alors sur le côté gauche de la route, c'est à dire face aux voitures.

▶ **En groupe plus important**, c'est le contraire. Les marcheurs iront dans le sens de la circulation, donc sur le côté droit (en France !). Si vous êtes vraiment nombreux, nous vous conseillons de fractionner les groupes : pas plus de 20 personnes et 50 mètres entre chaque groupe.

De nuit, le marcheur de tête aura une lampe de poche, celui de queue un feu rouge, et les marcheurs extérieurs porteront un brassard réfléchissant

Les groupes de piétons oublient parfois que leur nombre peut gêner la circulation des autres usagers



RENDEZ-VOUS VISIBLES !



Les piétons:

Croiser un piéton dans l'obscurité n'est pas sans risques. Tout piéton a le droit de circuler le soir ou la nuit, mais doit aussi observer des règles élémentaires de sécurité pour se faire voir et être bien vu. Outre le fait de faire attention où l'on circule, il est nécessaire de porter des vêtements clairs, c'est un minimum primordial. Y ajouter des bandeaux amovibles réfléchissants à la lumière est un plus. Le port d'un gilet fluo orange ou jaune est le top, même si ce n'est pas toujours très élégant, mais recommandé pour se protéger.

La nuit vous serez ainsi visible à plus de 150m, au lieu de 30m

Les cyclistes et autres:

Il faut disposer d'un éclairage en fonctionnement sur les

est

faible

POUR LES ENFANTS À LA SORTIE DE L'ÉCOLE



Privilégiez l'achat des vêtements, chaussures, sacs et cartables équipés dès leur fabrication d'éléments rétro réfléchissants.

S'il n'en est pas équipé, coupez ou collez des bandes ou stickers rétro réfléchissants

sur le cartable de votre enfant. Vous en trouverez dans certains magasins d'accessoires auto, de sport ou de cycle, sur Internet...

Un seul chiffre à retenir: 150m, la distance à laquelle un **piéton équipé** d'un tissu rétro réfléchissant **est visible la nuit**, contre 30m pour un piéton, ou assimilé, non équipé



OÙ ET COMMENT OBTENIR LES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS ?

Extrait ou copie intégrale d'acte de naissance

- Mairie du lieu de naissance
- Indiquer la date de naissance, nom, prénoms, nom de jeune fille pour les femmes mariées.
- Gratuit
- Joindre une enveloppe timbrée.
- Les personnes de nationalité française, nées à l'étranger, doivent s'adresser au : Service Central de l'Etat Civil, 11 rue de la Maison Blanche 44941 Nantes cedex 09

Reconnaissance prénatale

- A faire avant la naissance
- Dans n'importe quelle mairie
- Présence obligatoire des 2 parents en cas de vie commune
- Pièces d'identités
- Justificatif de domicile
- Gratuit

Pour déclarer une naissance

- Se présenter à la mairie du lieu de naissance dans les 3 jours
- Certificat d'accouchement
- Livret de famille pour les personnes mariées ou copie intégrale de l'acte de naissance des 2 parents (pour les personnes non mariés)
- Copie de l'acte de reconnaissance
- Un carnet de santé vous sera délivré par l'hôpital: conservez-le précieusement, il vous sera toujours demandé.
- Gratuit

Formalités pour mariage

- Dossier à retirer à la mairie du domicile
- Copie intégrale acte de naissance pour chacun des époux
- Attestation sur l'honneur du domicile
- Liste des témoins et photocopies de leur carte d'identité
- Gratuit

Extrait ou copie intégrale d'acte de mariage

- Mairie du lieu de mariage
- Indiquer la date du mariage, nom, prénoms
- Gratuit
- Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

Certificat de vie commune

- Mairie du domicile
- Cartes d'identités ou passeport
- Justificatif de domicile
- Présence des intéressés
- Gratuit

Pour déclarer un décès

- Se présenter à la mairie du lieu de décès dans les 24 heures
- Livret de famille
- Certificat de décès établi par le médecin
- Gratuit

Extrait d'acte de décès

- Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile
- Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse
- Gratuit

Certificat de vie

- Mairie du domicile
- Carte d'identité, livret de famille ou extrait de naissance
- Présence du demandeur
- Gratuit

Certificat d'hérédité

- Chez le notaire. La mairie de Neuvy en Sullias ne délivre plus de certificat d'hérédité.

Légalisation de signature

- Mairie du domicile
- Pièce d'identité
- Signature à faire sur place à la mairie
- Gratuit

Livret de famille

- Délivré lors d'une naissance ou d'un mariage
- EN CAS DE PERTE: un duplicata est à demander à la mairie du lieu de domicile du demandeur
- Pièces à fournir: pièces d'identité, justificatif de domicile,
- Le second livret est gratuit

Pacte Civil de Solidarité (PACS)

- Greffe du tribunal d'instance du lieu de la résidence commune
- Convention écrite en double exemplaire
- Une pièce d'identité des 2 personnes
- Copie intégrale de l'acte de naissance avec filiation, de chaque personne
- Une attestation sur l'honneur qu'il n'y a pas de liens de parenté avec l'autre partenaire
- Une attestation sur l'honneur indiquant que la personne fixe sa résidence commune dans le ressort du tribunal d'instance où elle fait la déclaration conjointe
- Site: infopacs.fr

Certificat d'autorisation de sortie du territoire délivré aux mineurs de nationalité française

- Document supprimé depuis 2013
- Consulter les fiches pays du site diplomatie.gouv.fr.

Inscription sur la liste Électorale

- Mairie du domicile
- Les inscriptions se font toute l'année avant le 31 décembre (date limite) pour prendre effet le 1er mars de l'année suivante.
- Pièce d'identité prouvant la nationalité française
- Justificatif de domicile
- Avoir 18 ans et la nationalité française.
- Gratuit

Passeport

- Mairie équipée pour le passeport biométrique (les plus près de Neuvy: Sully-sur-Loire, Châteauneuf-sur-Loire)
- Valide 10 ans pour les adultes, 5 ans pour les enfants et 1 an pour le passeport d'urgence

Carte nationale d'identité,

- Imprimé à retirer à la mairie du domicile
- 2 photos (photographe) récentes et identiques
- Copie intégrale d'acte de naissance (pour une première carte et en cas de perte ou vol)
- 1 justificatif de domicile
- Présence indispensable pour l'empreinte digitale et la signature
- Pour les enfants mineurs, autorisation du père ou de la mère et copie d'une pièce d'identité
- En cas de divorce: jugement pour la garde des enfants (obligatoire)
- Gratuit si 1ère demande ou sur présentation de l'ancienne carte d'identité
- Droit de timbre de 25€ en cas de non-présentation de la carte à renouveler
- Valable 15 ans pour les majeurs et 10 ans pour les mineurs

Comment obtenir un certificat de nationalité française

- Greffe du Tribunal d'Instance du domicile
- Livret de famille ou toutes pièces prouvant votre nationalité
- 1 justificatif de domicile
- Copie intégrale de l'acte de naissance

Renouvellement carte de séjour étranger

- Préfecture
- 3 photos, carte de séjour, passeport

Renouvellement de carte de travail étranger

- Préfecture
- 3 photos, carte de séjour, passeport

Attestation de recensement

- Mairie du domicile dans les 3 mois suivant les 16 ans
- Carte d'identité
- Livret de famille des parents
- Gratuit

Carte grise

- Vous pouvez remplir votre formulaire directement sur internet: carte-grise.org/formulaires.htm
- Pour tout changement de domicile: à faire obligatoirement dans un délai d'un mois après le déménagement sous peine d'amende
- Mairie ou préfecture
- Certificat de vente
- Certificat d'immatriculation
- Ancienne carte grise barrée et signée
- Photocopie de la carte d'identité du demandeur
- 1 justificatif de domicile
- Contrôle technique datant de moins de 6 mois
- Règlement par chèque à l'ordre du régisseur de recette de la Préfecture

En cas de perte ou de vol

(carte d'identité, carte grise, permis de conduire, passeport)

- **Vol:** déclaration à faire à la gendarmerie du lieu où s'est produit le vol
- A l'étranger: aux autorités de polices locales, au consulat de France le plus proche
- **Perte:** à la mairie du lieu de résidence **sauf pour le permis de conduire**



En cas de perte du permis de conduire

- Service des permis de conduire de la Préfecture du domicile

Duplicata de permis de conduire

- Préfecture
- Récépissé de la déclaration de perte ou de vol
- 1 pièce d'identité
- 1 justificatif de domicile
- 2 photos d'identité
- Timbre fiscal de 25€

Duplicata de carte grise

- Mairie ou préfecture
- Récépissé de la déclaration de perte ou de vol
- 1 pièce d'identité
- 1 justificatif de domicile
- Règlement par chèque

Permis de construire, aménager, démolir

- Mairie
- Dossier en 4 exemplaires (demande de permis de construire, plan de situation et plan de masse, plans de construction, coupes graphiques, perspective volet paysager)
- Gratuit

Déclaration préalable

- Mairie
- Pour les travaux n'excédant pas 40 m², pour les clôtures, piscines, modifications de façades, murs supérieurs ou égal à 2 m
- Dossier en 4 exemplaires (même chose que pour le permis)
- Gratuit

Certificat d'urbanisme

- Mairie - Notaire - Géomètre
- Dossier en 3 exemplaires, plan de situation, plan de masse
- Gratuit

Demande d'alignement

- Mairie

Assainissement individuel

- Imprimé de déclaration en mairie

Permis de détention chiens dangereux

- Mairie du domicile
- Carte d'identification du chien
- Vaccin antirabique
- Attestation comportementale à fournir
- Attestation d'aptitude du propriétaire

Extrait de Casier judiciaire

- S'adresser au Service Central du Casier Judiciaire National 107, rue Landreau 44317 Nantes cedex 5 ou par Internet à : www.cjn.justice.gouv.fr
- Indiquer son état civil, son adresse
- Gratuit

De nombreux documents sont téléchargeables sur le site de la commune

<http://www.neuvy-en-sullias.fr/>

DURÉE DE CONSERVATION DE NOS PAPIERS

À VIE

- Accidents du travail: Tous les documents concernant les accidents
- Actes de donation
- Actes de naissance
- Actes de reconnaissance d'enfants
- Autres jugements
- Bulletins d'allocations chômage
- Bulletins de salaire (*Jusqu'à la retraite*)
- Carnet de santé
- Carnet de vaccination
- Carte d'identité
- Certificats de travail (*Jusqu'à la retraite*)
- Contrats d'assurance vie
- Contrat de mariage
- Contrat de travail (*Jusqu'à la retraite*)
- Diplômes et équivalences
- Dossiers médicaux (examens, analyses, radios...)
- Jugement d'adoption
- naturels
- Jugement de divorce
- Livret de Caisse d'Épargne
- Livret de famille
- Livret militaire
- Livret scolaire
- Mémoires et Thèses
- Passeport
- Permis
- Permis de séjour
- Relevés de carrière et de points de retraite (*Jusqu'à la retraite*)
- Testament, Succession
- Titres de pensions
- Titres de propriété des biens acquis

30 ans

- Avis de remboursement d'un sinistre ou d'un accident corporel
- Reconnaissance de dette dans le cas de prêts entre particuliers
- Tous documents concernant la construction, les gros travaux ou les réparations effectuées sur les logements dont vous êtes propriétaire
- Frais de séjour en hôpital
- Reconnaissance de dettes entre particuliers
- Relevés des charges de copropriété
- Relevés de points des caisses de retraite
- Certificat de travail, avis d'arrêts de travail, versement des prestations de la sécurité sociale

10 ans + l'année en cours

- Contrats de prêts immobiliers
- Dossier de sinistre
- Talons de chèques, relevés bancaires
- Bordereau de versement en liquide, ordres de virements

5 ans + l'année en cours

- Arriérages de rentes et de pensions alimentaires
- Justificatifs de paiements des cotisations SS et URSSAF (dans le cadre des emplois familiaux par exemple)
- Baux de location (5 ans après le départ du logement que vous soyez le locataire ou le bailleur)
- Factures EDF-GDF
- Avis d'échéance et justificatifs de paiement des contrats d'assurance-vie
- Documents concernant le chômage
- Quittance de loyer
- État des lieux
- Cotisations d'assurance vie

4 ans + l'année en cours

- Copies des déclarations d'impôts
- Avis d'imposition
- Redevance T.V.

2 ans + l'année en cours

- Avis d'imposition des taxes d'habitation et foncières
- Contrats de prêts à la consommation (2 ans après la dernière mensualité)
- Factures de petits appareils ménagers (sauf si garantie plus longue)
- Factures d'eau
- Mandats postaux
- Décomptes de remboursements de Sécurité sociale et de mutuelle
- Contrats d'assurance et avis de réception de résiliation des contrats
- Compte-rendu de visite au contrôle technique automobile. A compter de 1996 : 2 ans
- Bordereaux de versements des allocations familiales
- Doubles des lettres recommandées
- Quittances de primes d'assurances (hors assurance vie)
- Remboursements de la Sécurité sociale

1 an + l'année en cours

- Factures de téléphone
- Ordres de prélèvement automatique
- Récépissés d'envoi de recommandé
- Notes de frais d'hôtel ou de restaurants

3 mois

Extraits de naissance, de mariage ou de décès.

A GARDER SUR SOI

- ☞ Carte d'identité, passeport
- ☞ Permis de conduire
- ☞ Carte de Sécurité Sociale
- ☞ Carte de groupe sanguin



ARCHITECTE	Frédéric HUBERT 02.38.58.00.81 <i>Le Bois de Bouan</i>
Bar Tabac « ARTS HOME CAFÉ »	Rénato BATTAGLIA 02.38.58.11.18 <i>9, place du Bourg</i>
Bois de Chauffage, Débardage	Claude BRIAIS 02.38.58.37.92 <i>Le Petit Pommier</i>
BOIS ENTRETIEN SERVICE	Sébastien GAUTHIER 06.82.88.82.60 <i>48, rue de Mont</i>
BOULANGERIE, PÂTISSERIE	Guy CORBY 02.38.58.02.13 <i>7, Place du Bourg</i>
CATHY STYLE <i>Salon de coiffure</i>	Catherine GESSAT 02.38.58.05.22 <i>11bis, place du Bourg</i>
CCID+ <i>(Travaux d'électricité générale, confort habitat...)</i>	Daniel BLANCHARD 06.17.94.41.29 <i>54, rue de Mont</i>
Gîte de groupe RUDIOBUS	C COMTUDY Sarl 09.52.22.06.89 <i>9, route des Beauvinières</i> 06.86.41.29.21
CLIM 45	Gérald COURAPIED 06.61.50.36.36 <i>12, rue de Mont</i>
GARAGE AUTO	Françis NAUDIN 02.38.58.10.72 <i>10, route de Tigy</i>
FAMIL'LIANE AVENTURE	Paintball Sologne 06.43.83.23.30 <i>Chemin de la Chaise</i>
LES AVANT-GARDES <i>Base de Loisirs</i>	Didier CABOURDIN 06.43.43.06.81 <i>Lieu-dit les Avant-Gardes (aero-lesavantgardes@orange.fr)</i>
LES ÉCURIES DE NEUVY	Christelle GILLE 02.38.57.29.86 <i>Route des Beauvinières</i>
MENUISERIE GÉNÉRALE	Éric THÉNAULT 02.38.58.15.63 <i>Z.A la Grande Bourrelière</i>
PENSION DE CHEVAUX	Frédéric GIRARD 02.38.58.18.01 <i>La Cheminée Verte</i>
REIKI BIEN- ÊTRE	Evelyne MARRUÉCOS 06.60.36.74.06 <i>27, rue des Cassines</i>
PLAISIRS DU BOIS <i>Créations uniques et originales en bois</i>	Philippe PONS 06.82.49.02.51 <i>9, rue de Mont</i>
SARL Fab Enrob' Environnement <i>Aménagement de Cour et d'Allées en Enrobé Paysager</i>	Fabien DUBLÉ 02.38.57.24.45 <i>3, rue des Cassines</i>
SOL'EXPERT <i>Carrelage, Faïence, Terrasse</i>	Arthur RIBEIRO 06.68.51.08.01 <i>23, Place du Bourg</i>
TAILLEUR DE PIERRE, cheminées	Florindo DA ROCHA 02.38.58.08.17 <i>1, rue du Val</i>
TAXI MURIEL	Muriel DUPEU 06.65.14.77.50 <i>La Colonie</i>
TAXI DU SULLIAS	Patrice LAIZÉ 06.30.00.16.16 <i>ZA De la Grande Bourrelière</i>
TERRASSEMENT	EUURL ARNAUD COSSET 02.38.57.30.09 <i>2, rue des Coudresceaux</i> 06.83.32.67.66
	S.A.R.L. MENEAU-GÉRIN 02.38.58.13.10 <i>ZA la Grande Bourrelière</i>



EN CAS D'URGENCE

Appel d'Urgence Européen	112
SAMU 45	15
Police secours.....	17
SAPEURS POMPIERS.....	18
N° d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes.....	114
SAMU SOCIAL	115
GENDARMERIE	02.38.46.83.70
Route d'Orléans 45150 Jargeau	
Centre Hospitalier Régional.....	02.38.51.44.44
Centre anti-poisons Angers.....	02.41.48.21.21
Paris.....	01.40.37.04.04
SOS MAINS Oréliance.....	02.38.79 60.95
Urgence 24/24.....	0820.000.660
SIDA INFO SERVICE (appel gratuit)..	0800.840.8.00
ALLO ENFANCE MALTRAITÉE.....	119
VIOLENCES CONJUGALES.....	3919
DROGUE INFO SERVICE (N° vert).	0800.231.313
ALZHEIMER Soutien, écoute.....	0811.112.112

SERVICES DE SANTÉ

CABINET MÉDICAL

DR. DALIGAUX, DELARUE,
1, place Raboliot
45510 Tigy02.38.58.14.00

MÉDECIN

Dr POUTHIER
51, route de Sully
45510 Tigy.....02.38.46.17.17

CABINET INFIRMIÈRES

Aline NEUVEU - Sandra GAMBERT
13, Place du Bourg
45510 Neuvy en Sullias.....02.38.58.16.97

CABINET INFIRMIÈRE

Mme LECALLO-BAGUE
1, rue du Stade 07.81.82.28.38
45510 Tigy.....02.38.58.07.98

CABINET DENTAIRE

M. MANHÈS
1 bis, rue du Stade
45510 Tigy02.38.58.12.20

CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE

M. GAULT Benoît
Mme GAULT-MERSON Patricia
86, route de Sully
45510 Tigy02.38.58.09.56

PHARMACIE

Mmes ALLAIRE - SAVOURE
20, route de Sully
45510 Tigy 02.38.58.00.25

RADIOLOGIES

FOURNIER-LAROQUE Edouard
24 bis, rue du Faubourg St Germain
45600 Sully sur Loire 02.38.36.38.20

CABINET RADIOLOGIES

FRESLON Patrick - OLIVIER Bernard
13, rue Maurice Genevoix
45110 Châteauneuf / Loire... 02.38.58.43.95

Maison Médicale de Garde

15, av. du petit Parc
45600 Sully/Loire.....Composer le 15

CPAM Sully sur Loire

Permanences
30, rue du Coq.....02.38.36.20.08
0820 904 103

HOPITAL DE GIEN

2, avenue Villejean 02.38.29.38.29

U.N.A 02.38.58.11.54
Aide à domicile du canton de Jargeau
6, rue du 20 août 1944
B.P. N°2 45510 TIGY

UTAS 02.38.46.85.46
1a, rue des Maraîchers
BP 14 45150 JARGEAU

SÉCURITÉ SOCIALE 36 46
CPAM Orléans
www.ameli.fr

CAF du Loiret 0810.25.45.10
Place St Charles

CONCILIATEUR DE JUSTICE
M. BLANCHAIN 02.38.59.70.39
Mairie de Jargeau

CENTRE DES IMPOTS
Orléans EST
131, rue du Faubourg Bannier
45000 Orléans 02.38.42.55.54
Fax : 02.38.42.57.39

EDF GDF 0810 745 745
52, chemin de Gabereau
45110 Châteauneuf sur Loire

PERCEPTION 02.38.58.40.39
3, rue Gambetta
45110 Châteauneuf sur Loire
Percepteur: M. MORICHON Patrick
Ouvert lundi, mardi, jeudi:
8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00
mercredi: 13h30 à 16h00
vendredi de 8h30 à 12h00

PRÉFECTURE DU LOIRET
181, rue de Bourgogne 0821.80.30.45

CONSEIL GÉNÉRAL 02.38.25.45.45
15, rue Eugène Vignat

GARE D'ORLÉANS
Horaires: 08.36.67.68.69

CROUS 02.38.66.28.81

MÉTÉO France 08.36.68.02.45



❖ Janvier

Samedi 3:

- Vœux de la Municipalité à 18H00

Samedi 17:

- Fête de la Saint Vincent à Guilly

Samedi 24:

- Soirée jeux avec Les Zygomatic's à la salle polyvalente

Dimanche 25:

- Assemblée générale et galette du Club Loisirs et Amitié

Samedi 31

- A.G. Histoire d'un Village
- A.G. Tribu des Carnutes à St Aignan des Gués à 18h00

❖ Février

Samedi 7:

- Représentation théâtrale le soir, à la salle polyvalente

Dimanche 8:

- Représentation théâtrale, l'après-midi, à la salle polyvalente

Samedi 21:

- Soirée choucroute de la Société des Fêtes (sous réserves)

❖ Mars

Samedi 7:

- Loto du Twirling Bâton Club à Tigy

Dimanche 15:

- Après midi d'amitié du Club Loisirs et Amitié

Samedi 21:

- Carnaval de l'école Épona (sous réserves)

❖ Avril

Lundi 6:

- Randonnée pédestre de Rando Neuvy

Samedi 18:

- Soirée disco de la Société des Fêtes (sous réserves)

Dimanche 19

- Après-midi d'amitié du Club Loisirs et Amitié

❖ Mai

Dimanche 3:

- Inauguration du square en hommage à l'Abbé Machard, Repas champêtre tiré du panier

Vendredi 8:

- Célébration de l'Armistice de la Seconde Guerre Mondiale

Vendredi 29:

- Spectacle école (classe Mme Chapotat et Mme Plazat)

❖ Juin

Dimanche 14:

- Vide grenier du Twirling Bâton Club rue des Écoles

Samedi 27:

- Fête de l'École Épona
- Gala du Twirling Bâton Club au Foyer Rural à Tigy

Dimanche 28:

- Remise de récompenses aux futurs collégiens, à la mairie

❖ Juillet

Samedi 4

- Spectacle pyromusical et banquet gaulois de la Tribu des Carnutes

Mardi 14:

- Célébration de la Fête Nationale - Repas champêtre, animations dans le jardin de la mairie

❖ Août

Dimanche 23:

- Vide grenier de l'association de chasse du Gilloy, rue des Écoles

❖ Septembre

Samedi 5:

- Soirée à thème de la Société des Fêtes (sous réserves)

Samedi 12:

- Fête communale (Pétanque, Rando semi-nocturne, etc...)
- Forum des associations, au stade

Dimanche 13:

- Fête communale

Vendredi 18:

- Calendrier des Fêtes

Dimanche 20:

- Fête des Voisins du Val

❖ Octobre

Samedi 3:

- Loto du Twirling Bâton Club à Tigy

Dimanche 11:

- Après midi d'amitié du Club Loisirs et Amitié

Samedi 17:

- Repas de la commune offert aux Aînés

Vendredi 23 :

- Remise des récompenses des maisons fleuries

❖ Novembre

Samedi 7:

- Soirée moules frites de la Société des Fêtes (sous réserves)

Mercredi 11:

- Célébration de l'Armistice de 1ère Guerre Mondiale

Dimanche 15:

- Puces et Vente des Loisirs Créatifs avec Baguettes Magiques

Dimanche 22:

- Repas du Club Loisirs et Amitié

Samedi 28:

- Loto de l'école Épona (sous réserves)

❖ Décembre

Mardi 1^{er}:

- Spectacle de Noël pour les enfants de la Commune

Vendredi 11:

- Marché de Noël (sous réserves)

Samedi 12:

- Loto du Twirling Bâton Club à Tigy

Dimanche 13:

- Après midi d'amitié du Club Loisirs et Amitié

Pêche (Idéal carpistes) Aérodrome privé (LF4561) Jet Ski

BASE DE LOISIRS LES AVANT GARDES

www.les-avant-gardes.com
aero-lesavantgardes@orange.fr

Route de Sigloy - Lieu-dit "Les avant-gardes"
 45510 Neuvy en Sullias

Frédéric HUBERT
 ARCHITECTE D.P.L.G.

Le Bois de Bouan
 45 510
 Neuvy-en-Sullias
 02.38.58.00.81
 06.03.23.08.52

Val' vous coiff'

9 Rue de l'Église
 45510 VANNES SUR COSSON
 02 38 58 15 92

Horaires : Mardi et Mercredi de 9h15 à 12h et de 14h à 19h
 Jeudi matin à domicile ou au salon sur rdv uniquement
 Vendredi de 9h15 à 18h30 et Samedi de 9h à 17h

Climatisation - Pompe à chaleur - Froid - Électricité
 Étude - Installation - Entretien - Dépannage

Gérald COURAPIED

12 rue de Mont - 45510 Neuvy en Sullias
 Tél. : 09 81 26 28 37 - Fax : 09 81 38 36 31
 Mob. : 06 61 50 36 36
courapied.gerald@gmail.com

SASU VAL DEPANNAGE

Dépannage électro-ménager, électricité
 automatisme, plomberie, chauffage,
 antennes TV et satellite

02 38 46 53 63
 06 11 24 67 28

valdepannage@gmail.com

AIM CONCEPT

Assistance Informatique & Multimédia
 Internet-Téléphonie fixe-Satellite-TNT

06 14 47 57 53

Service à domicile - Intervention rapide

Réparation - Vente - Installation
 Conseils - Formation

aimconcept@live.fr

Patrick COLLAS
 45bis Chemin de l'oeuf - 45510 TIGY

SMS Sully Micro Service
 Sully Micro Service
 votre partenaire informatique

Matériels & Services

Particuliers & Pros

1 Bis rue du coq - Sully sur Loire
 Tél : 02.38.35.37.19 contact@sms-45.com
WWW.SMS-45.COM

Horaires du Mardi au Samedi : 9H30 - 12H00 & 14H30 - 19H00

ALLO RECUP AUTOS
 Démolisseur agréé

Vente pièces détachées
 Toutes Marques
 Achats ferraille et métaux

ATTENTION Enlèvement **GRATUIT** tous véhicules **ENTIERS**

Agréé par la Préfecture N° PR4500003D

Route de Châteauneuf-sur-Loire - D. 11
45510 TIGY
www.allo-recup-autos.com

02 38 58 12 37
06 07 41 37 68
 Fax. 02 38 58 18 44

RC N° 2000 B 81

Mes **BRUNET, DEBON et RABBE**
Notaires Associés
 28 boulevard Jeanne d'Arc 45150 JARGEAU
 Tél : 02 38 59 57 33 ou 06.74.78.63.08
 e-mail : isabelle.bonnin.45025@notaires.fr - www.immonot.com
 Transactions immobilières et Gestions Locatives

NEUVY EN SULLIAS : Pavillon de plein pied en bon état général comprenant : Entrée, cuisine, séjour-salon, deux chambres, salle de bains, wc, garage, jardin. Loyer : 590€/mois

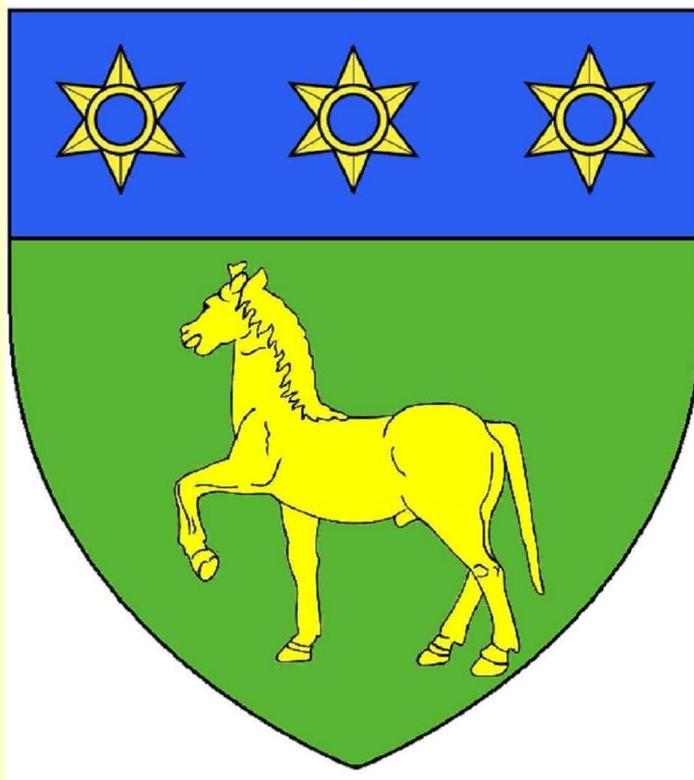
Conception et réalisation:
Mairie de Neuvy-en-Sullias

Rédaction et documentation:
 Mairie de Neuvy-en-Sullias et associations

Crédits photos:
 Mairie de Neuvy-en-Sullias et associations

Tirages: Sologne Graphic (Lamotte-Beuvron)
 700 exemplaires

Commune de
NEUVY-EN-SULLIAS



Description du blason

La forme la plus classique qui découle de la « forme du bouclier », est "l'écu ancien en forme d'ogive renversée"

Le blasonnement est:

« De sinople au cheval d'or et au chef cousu d'azur chargé de trois molettes d'or »

Le choix de la couleur azur (bleu):
*représente la Loire
qui passe au nord de notre commune*

Le Sinople (vert):
pour représenter la Sologne qui se trouve au sud

Les molettes or (jaune):
représentent le duché de Sully sur Loire

Le cheval or (jaune):
*emblème du trésor retrouvé
sur la commune en 1861*

Blason approuvé par le Conseil Départemental
d'Héraldique Urbaine du Loiret